

Projet présenté par le Conseil d'Etat

Date de dépôt : 22 avril 2015

Projet de loi

approuvant le rapport de gestion des Services industriels de Genève pour l'année 2014

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève,
vu l'article 60 de la loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat, du 4 octobre 2013;
vu l'article 37, lettre b, de la loi sur l'organisation des Services industriels de Genève, du 5 octobre 1973;
vu l'article 20 du règlement sur l'établissement des états financiers, du 10 décembre 2014;
vu le rapport de gestion des Services industriels de Genève pour l'année 2014;
vu la décision du conseil d'administration des Services industriels de Genève du 17 mars 2015,
décrète ce qui suit :

Article unique Rapport de gestion

Le rapport de gestion des Services industriels de Genève pour l'année 2014 est approuvé.

Certifié conforme

La chancelière d'Etat : Anja WYDEN GUELPA

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les Députés,

Le projet de loi qui vous est présenté vise à approuver le rapport de gestion des Services industriels de Genève pour l'exercice 2014.

1. Généralités

Suite à la nomination d'un nouveau président du conseil d'administration et d'un nouveau directeur général des SIG, les 18 audits initiés à l'automne 2013 et visant à faire la lumière sur les affaires qui ont bouleversé l'entreprise depuis 2013 ont été clôturés. Une nouvelle organisation de la direction générale des SIG a également été décidée en 2014. Les travaux se poursuivent pour élaborer une convention d'objectifs entre l'Etat et les SIG et définir les modalités de rémunération des propriétaires des SIG.

Les SIG ont assuré leurs prestations en matière de fourniture d'eau, de gaz, d'électricité, d'énergie thermique, de traitement des déchets ainsi que d'évacuation et de traitement des eaux usées. En 2014, 200 millions de francs ont été consacrés aux investissements sur les ouvrages et réseaux du canton afin de garantir un haut niveau de fiabilité pour les entreprises et les habitants de Genève. Chantier de grande envergure, le renouvellement de la conduite sous-lacustre d'eau potable Prieuré-Arquebuse qui s'est achevé en 2014 a démontré l'expertise technique des SIG.

L'engagement des SIG en faveur des économies d'énergies et des nouvelles énergies renouvelables s'est poursuivi. La consommation électrique du canton est en baisse pour la deuxième année consécutive (-1,2% en base homogène, c'est-à-dire hors variations météorologiques, à fin décembre 2014), en dépit de l'augmentation sensible de la population. Ce résultat s'explique en partie par les programmes d'économies d'énergies mis en place par les SIG. Ces programmes sont bénéfiques pour l'environnement mais aussi pour l'économie, en diminuant les factures des clients.

Sur le plan des nouvelles énergies renouvelables, la phase de prospection du programme Géothermie 2020 a débuté en 2014. Des relevés sismiques ont été menés dans plusieurs communes afin d'accroître la connaissance du sous-sol genevois. Le parc solaire genevois s'est également élargi.

2. Bilan financier

2.1 Comptes de résultats

Le résultat consolidé présente les comptes consolidés des SIG et de ses filiales et participations. Ils sont audités selon les normes comptables internationales IFRS. Le résultat de gestion présente en revanche le résultat économique des activités des SIG et permet l'analyse de l'évolution de chaque unité d'affaires et une comparaison avec le budget. Il ne tient pas compte des éléments exceptionnels comme les dépréciations de valeur d'actifs, la consolidation des sociétés du groupe, les variations actuarielles sur l'engagement de retraite et autres impacts IFRS.

Synthèse des comptes au 31 décembre 2014

en MCHF		2013	2014	2014 Budget
RESULTAT DE GESTION	PRODUITS	1'038.3	1'021.8	1'080.5
	CHARGES	-954.8	-958.3	-1'008.7
	<i>Achats d'énergies</i>	-423.2	-378.6	-427.7
	<i>Charges d'exploitation</i>	-363.1	-365.4	-363.9
	<i>Amortissements</i>	-130.0	-134.0	-127.1
	<i>Charges et produits financiers</i>	36.6	2.4	5.9
	<i>Redevances et subventions</i>	-75.1	-82.6	-95.9
	RESULTAT NET DE GESTION	83.5	63.5	71.9
	INVESTISSEMENTS	-169.4	-199.5	-216.4
	CASH FLOW DE GESTION	44.1	-2.0	-17.4
EFFECTIFS MOYENS	1'612.3	1'610.2	1'626.0	
RESULTAT CONSOLIDE DU GROUPE	Dépréciations d'actifs et provisions d'engagement	-187.9	-83.6	
	Quote part des sociétés mises en équivalence	55.8	-128.4	
	Autres impacts sur résultat du groupe	89.4	-12.3	
	RESULTAT NET CONSOLIDE DU GROUPE	40.8	-160.7	
	CASH FLOW LIBRE CONSOLIDE DU GROUPE	130.1	-63.1	
EMPRUNTS NETS AU 31.12	460.6	523.9		
FONDS PROPRES	2'115.1	1'768.1		

2.2 Résultat net consolidé

Le résultat net consolidé présente une perte de 160,7 millions de francs sur l'exercice 2014. Ce résultat est fortement détérioré par la consolidation de la perte d'EOSH dont l'impact s'élève à -131 millions de francs sur les comptes SIG 2014 et par de nouvelles dépréciations d'actifs, conséquence notamment de la baisse des prix de l'énergie (EDH -35 millions de francs, Swisspower Renewables et Swisspower Energy -6,9 millions de francs, activité thermique -11 millions de francs), de la commercialisation plus difficile que prévue du réseau de fibre optique (-24,2 millions de francs) ainsi que de la prise en charge de la totalité des coûts d'exploitation 2014 des parcs éoliens, y compris ennova (5,2 millions de francs). Des explications complémentaires sont données dans le projet de loi sur les états financiers. Les dépréciations dans le domaine de l'énergie pourraient être retournées dans les années futures, notamment si les prix devaient remonter.

Les emprunts nets (emprunts bancaires corrigés des variations de liquidités) augmentent de 63 millions de francs par rapport à l'exercice précédent. Ils s'élèvent à 524 millions de francs (contre 461 millions de francs en 2013), en raison notamment du versement de la première tranche de 77 millions de francs pour la recapitalisation de la caisse de pension.

Les fonds propres diminuent de près de 350 millions de francs en raison du résultat net négatif et de la variation de l'engagement de retraite conséquence de la révision à la baisse du taux d'actualisation actuariel.

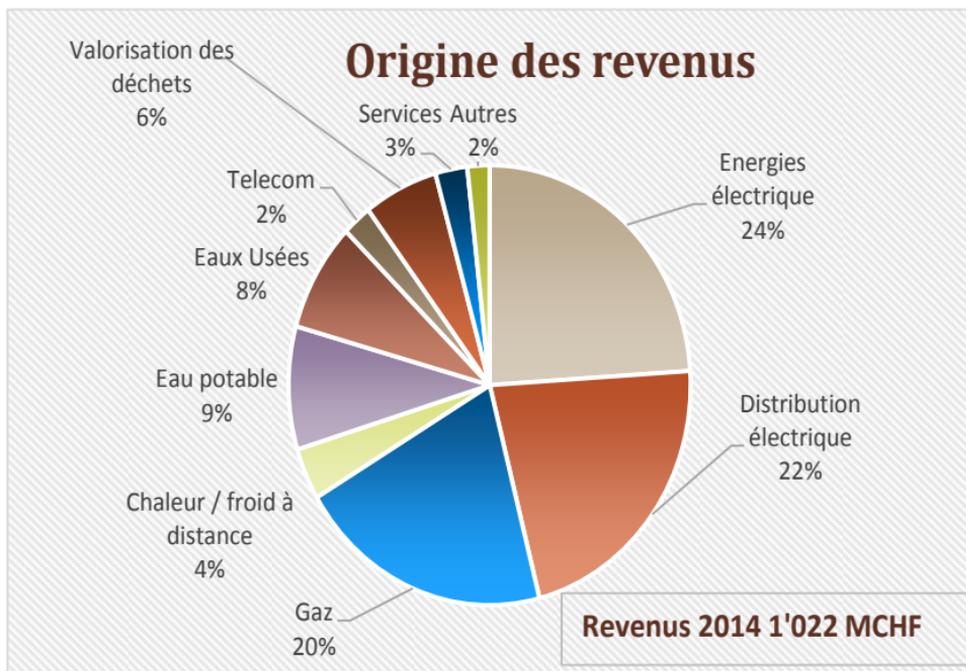
2.3 Résultat net de gestion

Le résultat net de gestion, avant éléments exceptionnels mentionnés ci-dessus, est positif (64 millions de francs), mais légèrement inférieur à ce qui avait été prévu au budget 2014 des SIG.

Produits

La baisse des produits s'explique essentiellement par une consommation de gaz et de chaleur en recul de 14% par rapport à 2013 en raison des conditions climatiques clémentes en début et en fin d'année 2014.

Le graphique ci-dessous montre la répartition des revenus en 2014, dont près de la moitié provient de l'électricité.



Charges d'exploitation

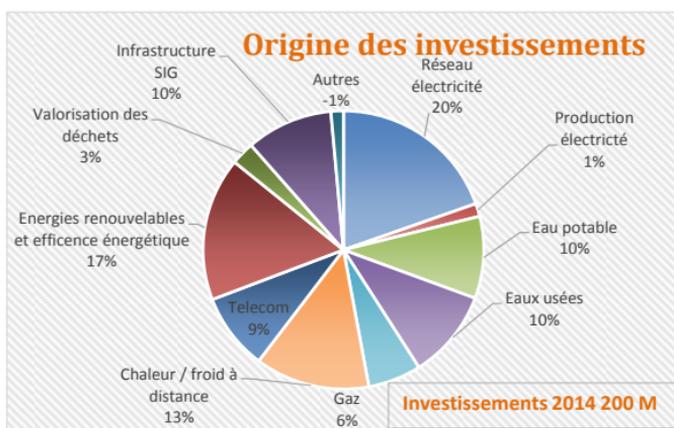
L'effectif moyen en équivalent plein temps (EPT) est en légère baisse de -0,1% par rapport à 2013. Il s'élève à 1610 EPT. Les charges d'exploitation sont en hausse limitée de 0,6% par rapport à 2013, malgré l'impact défavorable sur 2014 de deux éléments « exceptionnels », soit le surcoût de 4,5 millions de francs dû à la nécessité d'évacuer les boues d'épuration dans une usine d'incinération hors du canton, suite à l'arrêt temporaire d'une ligne de séchage pour des raisons de sécurité, et à l'augmentation de la provision pour les travaux futurs de désaffectation de la décharge de Châtillon (+4,2 millions de francs).

Amortissements, charges financières, redevances et subventions

La hausse des amortissements s'explique essentiellement par des correctifs de traitements des actifs et de leur durée de vie. L'écart défavorable sur les charges et produits financiers est dû principalement à la baisse, prévue au budget, des dividendes reçus d'EOSH. En ce qui concerne les redevances versées à l'Etat et aux communes, le budget 2014 tenait compte d'une hausse de la redevance pour l'utilisation du domaine public. Cette hausse interviendra en 2015 avec l'augmentation des tarifs de l'électricité.

Investissements

Les investissements réalisés sur l'exercice 2014 se montent à 200 millions de francs et sont proches de la moyenne des 5 dernières années (210 millions de francs). Comme le montre le graphique ci-dessous, plus de 60% des investissements concernent les ouvrages et réseaux en matière d'électricité, de gaz, d'eau potable, de traitement des eaux usées et des déchets ainsi que l'infrastructure des SIG. 40% des investissements touchent les secteurs en développement des SIG, dont 17% pour le développement des nouvelles énergies renouvelables, 13% pour les réseaux thermiques et 10% pour l'activité en matière de télécommunications.



INVESTISSEMENTS EN MILLIONS DE FRANCS	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Réseau électricité	40.3	32.4
Ouvrages hydrauliques	2.9	3.7
Réseau gaz	12.6	11.1
Réseau Telecom	17.6	21.7
<i>dont FTTH</i>	<i>15.1</i>	<i>18.3</i>
Eau potable	19.6	22.7
Eaux usées	21.2	8.8
Thermique	27.1	29.4
Energies renouvelables et efficacité énergétique	34.3	9.8
<i>dont photovoltaïque</i>	<i>1.1</i>	<i>3.9</i>
<i>dont apport dans Swisspower Renewables</i>	<i>17.8</i>	<i>1.0</i>
<i>dont rachat actions ennova</i>	<i>12.1</i>	
Valorisation des déchets	5.5	6.5
Infrastructure SIG et autres	18.4	23.3
TOTAL	199.5	169.3

3. Marché de l'électricité

3.1 Ouverture du marché suisse de l'électricité

La consultation fédérale lancée en 2014 par le Conseil fédéral prévoit l'ouverture complète du marché de l'électricité en 2018. Tant le Conseil d'Etat que le conseil d'administration des SIG ont estimé que l'ouverture totale du marché de l'électricité était, dans les conditions actuelles du marché européen, incompatible avec la stratégie énergétique 2050.

Depuis l'ouverture partielle du marché de l'électricité en 2009, les clients dont la consommation annuelle est supérieure à 100 000 kWh ont la possibilité de signer un contrat en offre de marché. Comme les années précédentes, les SIG continuent de proposer en 2014 des offres de marché compétitives. Fin 2014, 74% des clients genevois éligibles au marché ouvert de l'électricité ont signé un contrat en offre de marché avec les SIG.

3.2 Tarifs régulés

Le prix de l'électricité augmentera en moyenne de 10% en 2015 à Genève, principalement en raison de facteurs externes aux SIG (tarifs Swissgrid et augmentation du taux de rémunération fixé par le régulateur). Les tarifs de l'électricité à Genève ont cependant baissé de 7% depuis l'an 2000, alors que dans le même temps, l'indice des prix à la consommation genevois a progressé de plus de 12%. Les SIG doivent poursuivre leurs démarches en vue de maîtriser les coûts.

4. Transition énergétique

4.1 Stratégie en matière de nouvelles énergies renouvelables

Des objectifs ambitieux sont prévus tant par le projet de stratégie énergétique 2050 du Conseil fédéral, en débats devant le Parlement fédéral, que par la conception générale de l'énergie cantonale déposée en 2013 devant le Grand Conseil.

Dans ce cadre, les SIG poursuivent leur engagement dans le développement des nouvelles énergies renouvelables avec, en 2014, une révision de la stratégie dans les domaines éolien et solaire validée par le conseil d'administration.

Compte tenu des difficultés rencontrées concernant le partenariat avec ennova, les SIG ont décidé de réorienter leur engagement en rachetant le solde des actions de la société en juin 2014 pour 12,1 millions de francs. Les SIG optimisent désormais ces projets éoliens et recherchent des partenariats pour accroître leurs chances de concrétisation et réduire les risques.

La contribution des SIG dans Swisspower Renewables a été de 17,8 millions de francs en 2014 pour le financement de projets essentiellement dans le domaine éolien en Allemagne et de moyenne hydraulique en Italie.

En 2014, on compte 802 installations photovoltaïques sur le canton (dont 31 installations SIG) pour une capacité de production total de 28 MW. Les investissements dans ce secteur se sont élevés à 1,1 million de francs en 2014. Enfin, le lancement du programme Géothermie 2020 témoigne des grands espoirs fondés par l'Etat de Genève et SIG sur cette technologie qui pourrait couvrir à terme 2/3 des besoins en chaleur du canton si le potentiel décrit par les études préalables est confirmé.

4.2 Production électrique locale

L'approvisionnement du réseau genevois provient pour 25% de la production locale principalement avec les trois ouvrages des SIG sur le Rhône (Seujet, Verbois et Chancy-Pougny).

Suite aux travaux qui ont été menés sur le barrage hydraulique de Chancy-Pougny, cet ouvrage bénéficie depuis septembre 2014 du label suisse naturemade star. Cette certification atteste d'une électricité 100% locale dont la production est particulièrement respectueuse de l'environnement.

4.3 Programmes d'économies d'énergies et d'efficacité énergétique

Le programme éco21 mis en place par les SIG soutient des projets d'économie d'énergie et de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Différentes mesures permettent de cibler les grands consommateurs, les PME-PMI, mais également les propriétaires immobiliers ou les particuliers. A fin 2014, le total cumulé des économies d'électricité générées par ce programme se monte à 91 GWh/an.

Dans le cadre des services énergétiques proposés par les SIG, ceux-ci s'engagent notamment, par des contrats de performance énergétique (CPE) à améliorer l'efficacité énergétique et environnementale des entreprises en leur assurant de réaliser durablement des économies d'énergie. Dans ce type de contrats, les SIG se portent garants du niveau d'économie d'énergie qu'atteindra le projet et sécurisent ainsi les investissements réalisés par leurs clients.

4.4 « *Electricité Vitale* »

Depuis 2002, les SIG proposent à leurs clients la gamme « électricité vitale » composée d'un produit 100% hydraulique (vitale bleu), d'un produit 100% éco-courant (vitale vert) et de deux offres intermédiaires.

Les SIG s'approvisionnent à hauteur de la demande en électricité issue d'énergies renouvelables. Les Genevois qui choisissent les produits de la gamme « vitale » participent au développement de ces énergies dans le canton. En effet, les SIG investissent le produit de leurs ventes dans le rachat d'énergie solaire produite à Genève et dans la construction de nouvelles installations solaires. De plus, la gamme « vitale vert » contribue au financement de deux fonds soutenant des mesures d'améliorations écologiques autour des centrales de production électrique genevoises et des projets romands d'innovations technologiques.

A fin 2014, 94% de l'énergie électrique fournie par les SIG était d'origine renouvelable. Les 6% restant proviennent d'une centrale à gaz à haut rendement certifiée.

4.5 « *Gaz Vitale* »

Les ventes de « Gaz Vitale Bleu » permettent de financer des projets de réduction d'émissions de CO₂, principalement dans des pays en développement, mais également à Genève. Les ventes de « Gaz Vitale Vert » financent quant à elles des projets de réductions d'émissions de CO₂ à Genève.

A fin 2014, 95% des ventes de gaz par les SIG proviennent de la gamme « Gaz Vitale » et contribuent ainsi au financement de projets de réduction des émissions de CO₂, notamment à Genève.

4.6 *Energie thermique*

La stratégie thermique des SIG, qui s'inscrit dans les grandes lignes du développement durable et de la stratégie énergétique 2050 de la Confédération, est nécessaire pour que Genève atteigne ses objectifs en matière de réduction des émissions CO₂. Il s'agit de couvrir à terme la plus grande partie de la demande en énergie thermique de la région genevoise par des ressources locales et renouvelables.

Avec la forte augmentation des ventes ces dernières années, la puissance de production du Lignon a été renforcée fin 2012, ce qui a permis d'optimiser le rendement énergétique global et d'assurer une réserve de puissance pour le CAD SIG et pour CADIOM. Pour accroître la fiabilité de

fourniture de chaleur à l'ensemble du réseau de chaleur CAD SIG, un projet de bouclage des réseaux Lignon-Palexpo et Vieusseux-Tourelle est en cours de réalisation. Un projet de décentralisation d'installations de production de chaleur à Meyrin et à Cointrin est également à l'étude.

Concernant l'alimentation des réseaux en énergies renouvelables, plusieurs projets visant à rafraîchir et à chauffer des quartiers en utilisant l'eau du lac Léman comme source d'énergie primaire sont en cours à Versoix, dans le secteur des organisations internationales (GLN), du centre-ville et de l'aéroport à Genève (GeniLac) et du quartier de la Jonction (EcoJonction). Les études détaillées du projet Génilac dans son périmètre limité de la phase initiale de 20 MW ont été finalisées en 2014 et les travaux débiteront en 2015.

La construction d'un réseau de chauffage à distance alimenté par les rejets thermiques industriels de la zone industrielle de Plan-les-Ouates (CADZIPLO) a commencé en 2014.

27 millions de francs ont été investis dans les ouvrages et les réseaux thermiques sur le canton en 2014. La puissance raccordée a augmenté de 10 MW (+ 5%).

5. Réseaux électricité et gaz

5.1 Réseau électrique

Les SIG gèrent 4 500 kilomètres de réseau électrique toutes tensions confondues.

L'indice de temps moyen d'interruption annuel par client pour des événements non-planifiés (SAIDI) est d'environ 13 minutes en moyenne sur les cinq dernières années. La tendance affichée à la baisse ces dernières années traduit l'amélioration de la qualité de la distribution d'électricité à Genève.

5.2 Réseau gaz

Les SIG gèrent 702 km de réseau de gaz naturel permettant de couvrir plus de 50% des besoins thermiques du canton de Genève.

En 2014, les investissements ont principalement visés des objectifs de densification avec 67 MW de nouveaux raccordements signés (contre 53 en 2013), permettant ainsi la substitution progressive des centrales à mazout par le gaz naturel et des objectifs de sécurité avec la poursuite de l'éradication des conduites en aciers posées avant l'année 1970. Ce réseau permet également de valoriser, par sa distribution, le biogaz produit localement.

6. Eau potable et traitement des eaux usées

6.1 Eau potable

52 millions de m³ d'eau potable sont consommés à Genève. Provenant à 80% du lac Léman et à 20% des nappes phréatiques, l'eau du robinet est d'excellente qualité à Genève. Elle est fournie par un réseau de plus de 1 300 km de conduites.

Le renouvellement de la conduite sous-lacustre entre la station de traitement du Prieuré et la station de pompage de l'Arquebuse s'est achevé en mars 2014. Plus de 500 éléments de 4 mètres de long et de 1,5 mètre de diamètre ont été soudés, assemblés puis ensouillés. La conduite de 2,6 km alimente en eau potable 300 000 consommateurs.

6.2 Traitement des eaux usées

Les SIG assurent l'épuration des eaux usées de l'ensemble du territoire genevois ainsi que d'une partie de la région frontalière. Plus de 66 millions de m³ d'eaux usées sont traités chaque année.

Suite à plusieurs incidents d'exploitation et par mesure de sécurité, le séchage des boues a été arrêté au printemps 2014 à la station d'épuration (STEP) d'Aïre. Durant les travaux de rénovation qui s'étendront jusqu'au printemps 2015, les boues d'épuration sont déshydratées puis envoyées par le rail dans une usine d'incinération de Bâle.

6.3 Tarifs

A l'issue d'un projet mené pendant six ans en collaboration entre les SIG et l'Etat, une importante modification des tarifs de l'eau potable et des eaux usées a été validée par le Conseil d'Etat en 2014 après examen de la Surveillance des Prix. L'augmentation de la taxe d'épuration entrée en vigueur en 2015 dans le but de limiter l'endettement du secteur et de garantir la suite des investissements est conforme à la loi 11086 modifiant la loi sur les eaux adoptée par le Grand Conseil le 29 novembre 2013.

7. Valorisation des déchets

L'usine de traitement et de valorisation des déchets des Cheneviers produit de l'électricité pour l'équivalent de 30 000 ménages et de la chaleur pour environ 80 000 ménages. Grâce à la jonction entre le réseau CADIOM et le réseau de chauffage à distance du Lignon construite en 2011, les Cheneviers ont fourni 54 % de la chaleur distribuée par ces réseaux en 2014.

Les études pour permettre le remplacement de l'usine d'incinération des déchets (Cheneviers IV) à l'horizon 2022 et pour créer un nouveau pôle de traitement des déchets verts se sont poursuivies.

8. Fibre optique

150 000 foyers sont aujourd'hui connectables au réseau et 50 000 foyers supplémentaires seront raccordés d'ici à 2016, soit 80% de la population genevoise.

En 2014, un contrat de partenariat a été signé avec Sunrise pour la commercialisation de services sur la fibre optique SIG.

La stratégie FTTH (Fiber To The Home) est en cours de réévaluation au sein des SIG. Les montants investis pour la construction du réseau respectent les montants initialement octroyés par le conseil d'administration des SIG. En revanche, la commercialisation de la prestation est plus difficile qu'initialement prévue par les SIG et la pression sur les prix s'est accrue, dégradant le plan d'affaires et engendrant une dépréciation de la valeur des actifs.

9. Contributions à la recherche, formation et information

Depuis 2014, les SIG financent la nouvelle chaire en efficacité énergétique de l'Université de Genève.

Des visites guidées des sites de production des SIG ainsi qu'une animation itinérante destinée aux élèves du canton âgés de 8 à 12 ans visant à sensibiliser ceux-ci aux énergies renouvelables sont également organisées.

Dans le domaine des apprentissages, un partenariat développé en 2014 avec l'OFPC (office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue) a permis d'intégrer en 2014 18 apprentis dans 8 métiers différents, venant compléter l'effectif des jeunes en cours de formation aux SIG, soit 70 en moyenne.

10. Conclusions

Même si le résultat net consolidé des SIG est négatif sur l'exercice 2014, fortement impacté par la consolidation de la perte d'EOSH, le résultat net de gestion demeure positif, malgré une baisse sensible des produits, conséquence de conditions climatiques particulièrement clémentes en 2014 et d'une pression accrue sur le marché de l'électricité.

La situation financière des SIG devra continuer à être suivie avec attention quant à l'adéquation entre la capacité d'autofinancement de l'entreprise et ses besoins en financement, compte tenu de la recapitalisation de la caisse de prévoyance et des importants investissements prévus ces prochaines années, notamment dans le domaine thermique, le programme Géothermie 2020, puis la construction d'une nouvelle usine d'incinération.

Le rapport annuel de gestion rend compte de manière détaillée de l'exercice 2014 et toutes les explications complémentaires ne manqueront pas d'être données lors des travaux en commission.

Au bénéfice de ces explications, nous vous remercions, Mesdames et Messieurs les Députés, de réserver un bon accueil au présent projet de loi.

Annexe :

Rapport de gestion des Services industriels de Genève pour l'année 2014

SOMMAIRE

ESSENTIEL

2 | L'interview du président et
 4 | Le profil de la Générale
 5 | Les domaines de compétences
 6 | Les faits marquants 2014

4



ÉNERGIES

8 | La transition énergétique
 10 | La production d'électricité
 12 | La production thermique
 14 | Le réseau
 16 | Le prix de l'électricité
 16 | La gestion des réseaux
 18 | Meille consom'acteur
 22 | Meille consom'acteur

8



EAU

25 | L'eau potable
 26 | L'eau de Genève

25



27



FIBRE OPTIQUE

27 | Un réseau en pleine expansion

ENVIRONNEMENT

28 | Le traitement des eaux usées
 29 | La valorisation des déchets

28



PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

30 | L'engagement environnemental
 32 | Deux fonds en faveur de l'environnement

30



PERFORMANCE ÉCONOMIQUE

34 | Bilan financier

34



ENGAGEMENT SOCIAL

38 | Un employeur responsable
 41 | 503 au cœur de la vie genevoise
 43 | Le fonds mécénat

38



44

ENTREPRISE

44 | Le Conseil d'administration
 46 | La Direction générale
 47 | La rémunération du CA et de la DG
 48 | Le développement durable et les certifications
 50 | La gestion des risques
 51 | Les partenariats stratégiques



Entretien avec...



Michel Balastrin,
Président



Christian Brunier
Directeur général

Peut-on parler pour SIG d'une année de renouveau ?
Christian Brunier : D'abord plutôt que 2014 restera comme une année où nous avons œuvré à rétablir la confiance, après des années (notamment celles des investissements) où nous avons été perçus comme des investisseurs qui voudraient d'ailleurs saluer le soutien de nos propriétaires et du monde politique, mais aussi de nos clients qui, à l'instar d'un regard avisé sur nos activités, considèrent, pour une très grande majorité, que nous remplissons nos missions au quotidien. Et c'est là un point essentiel. Des erreurs ont été commises, mais elles n'ont jamais atteint le cœur de SIG.

Michel Balastrin : Et le travail se poursuit. Car, bien évidemment, la confiance ne se décrète pas. Nous avons essayé (avec des vents contraires, aux questions, aux interpellations, d'avoir une position claire de rigueur et de transparence. Car ce qu'il faut réaffirmer, c'est que l'entreprise SIG reste saine et que l'impact des investissements réalisés par nos clients sur nos différents projets situation, il convient bien sûr de ne pas sous-estimer,

CB : L'image d'ergonomie, d'entreprise qui agit sans discernement, c'est terminée. Nous voulons travailler en partenariat avec les autorités des cantons concernés, avec les localités, les habitants. Dans nos dossiers, on parle souvent des oppositions, mais j'écoute aussi des projets pour lesquels il existe un consensus.

»

Le moment fort de l'année, ce sont les 365 jours où nos réseaux sont opérationnels pour nos clients, et où nous pouvons démontrer la propreté et la propreté des fluides que nous délivrons.

MB : Dans l'écoulement, nous souhaitons être un acteur utile, qui agit pour le bien commun. Et nous ne voulons surtout pas outrepasser notre rôle.

Comment SIG se positionne-t-elle sur un marché où la pression sur les prix est très forte ?

CB : Nous offrons de la qualité. L'énergie propre, certifiée, est un atout. Nous ne pouvons pas baisser la facture. Par contre, nous adions nos clients à consommer moins, et ce n'est pas anodin. Car la quantité d'électrons que l'on consomme a également un coût. Et sur ce plan-là, pour aider les Genevois à moins consommer, on peut affirmer que nous sommes à la pointe.

MB : Les gens ont très largement envie de consommer de l'énergie propre. Proposer une énergie propre, produite à Genève, c'est quelque chose de parlant. On connaît le barrage, on voit les panneaux solaires sur les toits, c'est concret. Je crois beaucoup à cette notion de proximité. On veut des liquides du terroir, du vin du terroir, on est d'accord de payer un peu plus parce qu'on a une notion de proximité. On veut de l'énergie propre. SIG ne participe pas à la malbouffe des énergies.

On a beaucoup parlé de lien avec les institutions...
MB : Nous travaillons sur une convention d'objectifs qui permette à chacun de mieux assumer ses positions. SIG définit sa stratégie dans le cadre qui lui est assigné. Nos propriétaires peuvent alors exercer une direction différente, mais cela doit être assumé et dirigé.

CB : La convention d'objectifs va permettre à chacun de jouer son rôle en toute transparence. Dès lors, une volonté de nos autorités ne sera plus ressentie à SIG comme de l'arbitraire, mais comme une intervention légitime.

MB : Nous avons besoin de préciser les rôles et les attentes de chacun... On y gagnera en respect et, finalement, en liberté.

Quels sont pour vous les moments forts de l'année ?

CB : Le remplacement de la conduite Prieure-Archevêque, pour un travail soigné, réalisé sur plusieurs semaines, fait beaucoup plaisir. Nous sommes très fiers de nos équipes, surtout au moment de nos grands travaux que l'on pourrait nommer « chantiers du siècle ». Plus largement, j'aimerais parler du travail quotidien, qui fait que notre taux d'interruption sur les réseaux est très faible, et que nous ne sommes pas intervenus en cas de coupure est très bas (bien au-dessous de la moyenne suisse).

MB : Nous sommes une entreprise industrielle genevoise réputée pour la qualité de ses services. C'est dans notre ancrage local, dans notre volonté d'être plus efficaces pour nos clients que se situe notre vraie performance. Le moment fort de l'année, ce sont les 365 jours où nos réseaux sont opérationnels pour nos clients, et où nous pouvons démontrer la provenance et la propreté des fluides que nous délivrons.

Au service de la population genevoise

SIG est une entreprise publique de distribution de services de proximité. Présentation.

SIG est une entreprise publique suisse au service de 470 000 habitants, d'entreprises et de collectivités du canton de Genève. Elle fournit à ses clients l'eau, le gaz, l'électricité et l'énergie thermique, traite les eaux usées, distribue les services de fibre optique et des services énergétiques. Ses activités visent à promouvoir le moins et mieux consommer en vue d'agir concrètement en faveur du développement durable.

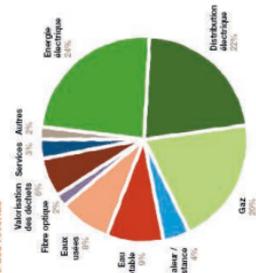
Répartition du capital

SIG est une entreprise de droit public, au service du capital public. Elle est détenue par le Canton de Genève (51,55%), les communes (39%), les cantons (15%). Elle assure sa pérennité et son développement grâce au seul produit de ses ventes, sans subvention des pouvoirs publics et recherche une rentabilité suffisante pour se préparer face à l'avenir et répondre aux évolutions de ses marchés.



1 684 collaborateurs assurent les fonctions techniques, commerciales, industrielles, administratives et de management.

Origine des revenus



(en MCHF)	2013	2014
Produits non consolidés	1 038	1 022
Résultat net de gestion	64	64
Résultat net consolidé	41	-161
Investissements non consolidés	109	200
Cash-flow libre consolidé	130	-63

Des compétences multiples

SIG déploie son savoir-faire dans une palette d'activités très diverses.



L'ÉLECTRICITÉ

2 763 GWh. 100% de l'électricité fournie par SIG à ses clients est d'origine certifiée, sans nucléaire, et 94% provient de sources renouvelables. Pour parvenir à ce résultat, SIG a engagé dans l'innovation et le développement, notamment dans le domaine de la production d'énergie, la mise en œuvre de la fibre optique et des services énergétiques. Parmi les énergies fossiles, c'est l'énergie la plus respectueuse de l'environnement.



LA FIBRE OPTIQUE

421 km de réseau. SIG construit et exploite un réseau de fibre optique permettant de rendre accessibles au plus grand nombre tous les services du très haut débit.



LA CHALEUR À DISTANCE

304 GWh. Sur le site du Lignon, 25 000 habitants sont chauffés par la chaleur à distance produite à partir d'une source d'énergie industrielle en termes d'émissions de CO₂. Atterropts, industries et centres commerciaux cherchent aujourd'hui à privilégier une utilisation rationnelle de l'énergie.



LES EAUX USÉES

Plus de 70 millions de m³ d'eaux usées traitées en moyenne annuelle. Cela représente environ 2 200 litres d'eaux usées collectées chaque seconde dans le réseau. La pollution extralte produit plus de 100 tonnes de déchets valorisés en énergies et en production de ciment.



LE GAZ NATUREL

2 447 GWh. Quelque 45 000 clients raccordés au réseau de gaz naturel profitent de cette énergie d'avoir aux multiples applications: chauffage, froid, cuisine, eau chaude, processus industriels. On retrouve aussi le gaz dans les piscines chauffées à l'eau de mer pour être plus agréable. Les chauffe-eaux électriques ont également un rôle à jouer. Parmi les énergies fossiles, c'est l'énergie la plus respectueuse de l'environnement.



L'EAU

Environ 52 millions de m³ consommés par an. Une eau potable de très grande qualité est consommée chaque année dans le canton de Genève à un prix compétitif. SIG met tout en œuvre pour préserver la qualité de ces ressources.



LES SERVICES

SIG fournit des services énergétiques performants et innovants à ses clients particuliers et professionnels, des particuliers à l'éclairage public. Une offre de services complète à haute valeur ajoutée pour les entreprises, les particuliers et les collectivités publiques leur permettant de moins et mieux consommer, et de réduire leurs factures.



LA GESTION DES DÉCHETS

Environ 225 000 tonnes de déchets valorisés par an. L'énergie dégagée par le traitement thermique des déchets permet d'alimenter 80 000 habitants en chauffage et en eau chaude sanitaire dans les zones d'Onex, du Lignon et de Meyrin.



Faits marquants 2014

JANVIER

Électricité

Augmentation du supplément fédéral, la taxe ajoutée à chaque kilowattheure consommé, passe de 0,45 ct à 0,60 ct/kWh.



FÉVRIER

Économies d'énergie

Une nouvelle offre de services gratuite en ligne, Adrecco Habitat, est lancée. Elle permet de réduire leur facture d'électricité.



MARS

Flare optique lance sa nouvelle campagne de communication.



AVRIL

Entreprise Energie prend ses fonctions de Directeur général.

Eau potable
Inauguration de la nouvelle conduite sous-locale Prieuré-Pignatario.



MAI

Eau

SIQ reprend le contrôle complet d'envoya, en rachetant les 80% du capital détenus par les actionnaires privés.

Fonds éco-électrique

Inauguration de l'observatoire ornithologique de Planfonds. Construit sur pilotis, cet ouvrage offre un vrai lieu d'observation et permet de sensibiliser les promeneurs aux richesses des milieux naturels et à la nécessité de les protéger. Il a été financé par le SCOPGEF et le Fonds éco-électrique de l'Electricité Vialis Vert.



JUIN

Entreprise

Michel Ballestra prend ses fonctions de Président.

Geothermie

Le programme Géothermie 2020, lancé en 2012, est financé par le sous-sol genevois pour en exploiter les ressources, débutés. La plonge du programme appartient à l'Etat. Il met en œuvre une coopération à 60% confiée à SIQ.



JUILLET

Prix

Eau de Genève reçoit le trophée de l'IVA, l'association internationale de l'eau.

Entreprise

Ouverture du centre polyvalent du Stand, un espace dédié à la culture et à l'art de l'architecture pour contribuer en cas d'indisponibilité des bâtiments ou des infrastructures du Lipiron. Ce centre sert d'espace administratif satellite où les collaborateurs peuvent venir travailler.

AOÛT

Geothermie

La première étape de mesures du programme Géothermie 2020 obtient entre Chancy et Bernex. L'objectif est de cartographier le sous-sol par l'envoi d'ondes sismiques.



SEPTEMBRE

Efficience énergétique

Une nouvelle crèche en efficacité énergétique, financée par SIQ.

Formation

Un nouveau centre de formation a été inauguré dans un bâtiment historique rénové à l'initiative de l'association industrielle de Genève. Il permet de renforcer la formation continue et le développement des compétences des collaborateurs.

OCTOBRE

Culture

L'exposition Keith Haring à l'espace Quartier fiba a accueilli jusqu'à mi-janvier 2015 près de 27 000 visiteurs.



Sciences

SIQ remporte le Prix solaire suisse dans la catégorie Installations énergétiques pour la construction du carport solaire de Sous-Houilly.

NOVEMBRE

Terris

Adoption par le Conseil d'Etat du règlement d'application de la loi relatif au financement de la construction de logements sociaux et de la nouvelle tarification de distribution de l'eau potable de SIQ. Les nouveaux tarifs pour les abonnés à l'eau potable de l'Etat sont entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2015.

Bâtiment

Ouverture de la nouvelle déchetterie polyvalente de SIG Lignon. Construite pour améliorer le bilan carbone de la commune, elle a permis d'éviter l'usage de matériaux et l'utilisation de chaque surface disponible et la rentabilité économique de l'ouvrage. Elle répondra à la distribution de l'eau potable entrant en vigueur le 1^{er} janvier 2015.



DÉCEMBRE

Chauffage à distance

Posé de la 1^{re} pierre du réseau de chauffage à distance de la zone industrielle de Vernier. Ce projet a pour objectif de récupérer les rejets thermiques

des entreprises pour couvrir une part importante des besoins en chauffage des bâtiments de la zone industrielle de Vernier et de leur quartier des Cherpignes.

ÉNERGIES

Sur la voie de la transition énergétique

Entretien avec Antonio Hodgers, Conseiller d'Etat chargé du Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie.



Photo: C. Scherz / Vevey Magasin

à la mesure du défi du déclin climatique et de l'épuisement des énergies fossiles.

Pour y arriver, il est impératif de mobiliser tous les acteurs à travers deux axes complémentaires. Premièrement, la loi. Elle prescrit des exigences d'efficacité et impose aussi dans certains cas le recours aux énergies renouvelables, notamment dans le domaine du bâtiment. En effet, ce dernier requiert à lui seul la moitié de l'énergie consommée dans le canton pour son chauffage. Les entreprises sont également des acteurs essentiels de la transition énergétique en tant que principaux grands consommateurs du canton: 44% de l'électricité du canton étant consommée dans seulement 600 sites dépendant des grands consommateurs.

Le second est l'offre de mesures incitatives auprès des propriétaires de biens immobiliers.

Il s'agit de les accompagner dans la mise en œuvre de mesures d'amélioration énergétique, et cela plus rapidement que la loi ne l'exige. SIG y contribue avec le programme éco21, et le canton propose des incitations sous différentes formes: droits à bâtir plus importants, avantages fiscaux, subventions, prêts à taux préférentiel, cautionnements, etc., ainsi que des séjours de formation. Ces mesures sont destinées à accompagner le partenariat avec les associations professionnelles et avec SIG.

La stratégie cantonale s'appuiera également sur la forme définitive que prendra le programme Pop, un programme d'investissement. Sort notamment discutés les moyens du financement des énergies renouvelables et de la rénovation du parc bâti, les pesées d'intérêt entre infrastructures énergétiques majeures et protection de l'environnement, ainsi que le rôle des sélectionnés dans les programmes d'économie d'énergie qui ont été engagés pour se doter des moyens de sortir du nucléaire.



La vision à long terme est celle de la société à 2000 Watts et sans nucléaire.

Quels sont les principaux axes de la stratégie énergétique cantonale ?

La stratégie cantonale vise à réduire notre consommation d'énergie par habitant tout en changeant notre structure d'approvisionnement énergétique. Les priorités sont les énergies renouvelables, et on doit remplacer notre approvisionnement basé essentiellement sur les énergies fossiles. La vision à long terme est celle de la société à 2000 Watts et sans nucléaire, soit une consommation réduite d'un facteur 3 par rapport à aujourd'hui et un approvisionnement basé essentiellement sur les énergies renouvelables. Cet objectif de trouver être le seul

Vous mentionnez que la transition énergétique du canton est entrée dans sa phase de concrétisation. Pourquoi nous en dire davantage ?

Le Conseil d'Etat estime que l'ouverture totale du marché de l'électricité est incompatible avec la stratégie énergétique 2050. Pour quelles raisons ? Les centrales à charbon et les centrales nucléaires européennes représentent une concurrence déloyale pour le développement des énergies renouvelables, en particulier, pour la filière hydroélectrique suisse, car ces centrales ont une durée de vie plus longue et est plus stable que les objectifs établis dans la stratégie énergétique 2050, fondée sur la sortie du nucléaire et le développement des énergies renouvelables locales.

Ces mesures ont-elles permis de réduire la consommation de chauffage dans les bâtiments pendant trois années successives et oblige les propriétaires des bâtiments les moins performants à réaliser un audit énergétique et à prendre des mesures d'efficacité, avec à la clé des kWh économisés et de l'énergie renouvelable supplémentaire.



SIG jouera un rôle majeur dans la restructuration de l'approvisionnement énergétique du canton.

Les bâtiments comportant des simples vitrages doivent être assainis d'ici au 31 janvier 2016, sachant qu'en moyenne près de 15% de l'énergie sort par les fenêtres. L'objectif est de présenter cette obligation comme une opportunité de préserver, voire d'augmenter, la valeur de l'immobilier, tout en réalisant des économies grâce à une meilleure isolation thermique. Le canton a également cette démarche permet de bénéficier d'aides financières et de déductions fiscales selon les projets, et d'apporter aux utilisateurs un confort thermique et acoustique accru.

Enfin, le canton se dote d'une planification énergétique territoriale pour faire basculer notre mode d'approvisionnement par le développement des réseaux thermiques urbains. L'objectif est de garantir un approvisionnement de haute performance et intégrer des énergies renouvelables pour une partie de leurs besoins. Ces projets de chauffage urbain sont en cours de réalisation dans certains quartiers de la région de la haute performance et intègrent des énergies renouvelables pour une partie de leurs besoins. Ils visent à valoriser des ressources indigènes telles que le lac de Constance, Cadzou, le jense arret au concept

énergétique des Vergers, qui combine valorisation des eaux souterraines et rejets industriels.

Le Conseil d'Etat estime que l'ouverture totale du marché de l'électricité est incompatible avec la stratégie énergétique 2050. Pour quelles raisons ? Les centrales à charbon et les centrales nucléaires européennes représentent une concurrence déloyale pour le développement des énergies renouvelables, en particulier, pour la filière hydroélectrique suisse, car ces centrales ont une durée de vie plus longue et est plus stable que les objectifs établis dans la stratégie énergétique 2050, fondée sur la sortie du nucléaire et le développement des énergies renouvelables locales.

Quel est selon vous le rôle majeur de SIG dans la transition énergétique ? SIG contribue à la transition énergétique à travers différentes actions, dont la promotion des énergies renouvelables et des économies d'énergie. Cela se concrétise au travers des programmes de soutien au privé et public, par exemple les projets sont sur liste d'attente à la Confédération.

SIG est en outre pionnière pour le développement de réseaux thermiques alimentés autant que possible par des énergies renouvelables (GLN, Genilac, les Vergers, etc.), le programme éco21 (des mesures d'efficacité énergétique), le programme de rénovation des bâtiments, etc. Il faut également souligner le programme GEthermie 2020 mis en œuvre par SIG et pour lequel Genève est un canton pilote par son approche programmatique plutôt que par projet.

Fondamentalement, SIG jouera un rôle majeur dans la restructuration de l'approvisionnement énergétique du canton. Elle doit garantir un approvisionnement de haute performance et intégrer des énergies renouvelables pour une partie de leurs besoins. Ils visent à valoriser des ressources indigènes telles que le lac de Constance, Cadzou, le jense arret au concept

ÉNERGIES

La production d'électricité

L'approvisionnement électrique du réseau genevois provient pour 25% de la production locale. Quelque 85% de cette électricité est issue de l'hydraulique, complétée par le solaire, la biomasse et l'énergie thermique.

En 2014, l'ensemble de la production des ouvrages SIG (y compris l'aménagement hydroélectrique de Chancy-Pougny) s'est élevée à 711,37 GWh. L'électricité produite représente environ 25% de l'énergie hydraulique. La production d'origine solaire et la biomasse représentent 8,8 GWh. La part restante est d'origine thermique, issue essentiellement de l'incinération des déchets ménagers.



Quantité d'électricité produite par les installations SIG

	2014 (en GWh)
Bornes	449,26
Chancy-Pougny	238,90
Seujet	20,13
Microcentrales	3,08
Hydraulique SIG et Chancy-Pougny	711,37
Solaire SIG	8,47
Biomasse (Chailillon)	0,26
Chêneviers	87,13
Centrale chaleur-force SIG	1,10
Thermique	88,23
Production totale	906,35

Données relatives aux centrales énergétiques 2014.



© SIG/STEF CHANCY-POUGNY

Les nouvelles énergies renouvelables

SIG maintient son engagement dans le développement des nouvelles énergies renouvelables en 2014 avec une stratégie dans les domaines éolien et solaire validée par son Conseil d'administration.

La stratégie nouvelles énergies renouvelables

Dans le cadre de sa réflexion stratégique, SIG se concentre sur l'acteur novateur pour la promotion et le développement de ces énergies, photovoltaïque et éolien en particulier.

Dans le domaine du solaire photovoltaïque, des objectifs ambitieux ont été fixés pour les dix prochaines années au niveau cantonal et national. En 2014, on compte 802 installations photovoltaïques sur le canton.

Dans le domaine éolien, le développement de parcs en Suisse reste une priorité en complément des acquisitions de parcs en France et en Allemagne via EOSH et SPRAG.

SIG a repris le contrôle complet de la société enova en mai 2014, en rachetant les 80% du capital détenus par les actionnaires privés.

ACTUALITÉ
Lancement du programme
Géothermie 2020

Pour gagner en indépendance énergétique et diminuer sa consommation d'énergie, Genève dispose de nombreuses opportunités de développement géothermiques possibles. Le programme est une énergie prometteuse pour Genève, elle pourrait couvrir jusqu'à 2/3 des besoins en chaleur des cantons, ainsi qu'une part significative de la consommation des entreprises.

Dans ce cadre, le programme Géothermie 2020 a été lancé afin de mieux connaître les potentialités du sous-sol genevois pour en valoriser les ressources. Le pilotage du programme s'appuiera à l'Etat, la mise en œuvre de la prospective à été confiée à SIG.

www.sig.ch/energie2020.ch

4 QUESTIONS A

MICHEL MEYER
Responsable du programme géothermie à SIG



En quel consiste le programme Géothermie 2020 ?

Le programme Géothermie 2020 vise à accroître la connaissance de notre sous-sol. Pour ce faire, nous avons décidé en toute connaissance de cause des sites les plus appropriés pour lancer des projets pilotes. Il s'agit d'une démarche progressive, organisée en diverses phases de prospection et d'exploration.

La prospection a débuté en 2014. En quoi consiste-t-elle ?

Une première série de tests a eu lieu en août 2014 sur une ligne de 8 km entre Chancy et Bornes. Elle nous a permis d'évaluer deux méthodes de prospection : la chute de poids et le camion vibreur. Ces premiers tests se sont révélés très prometteurs.

Concrètement, des forages seront-ils réalisés dans le cadre de Géothermie 2020 ?

Selon le planning actuel, les premiers forages devraient être réalisés au cours d'une phase d'exploration. Ils permettront de confirmer et de préciser les informations collectées au cours de la phase de prospection en cours. Quant à la phase d'exploration, elle n'interviendra pas avant 2020.

Pourquoi ce programme constitue-t-il un enjeu majeur pour la canton ?

Il nous se dispose pas encore d'une vision suffisamment précise du sous-sol, nous savons que la géologie du bassin genevois est a priori très favorable à la géothermie. Le travail en cours nous permettra de compléter nos connaissances et de mieux connaître le sous-sol de notre canton et de ses districts.

ÉNERGIES

Le négoce

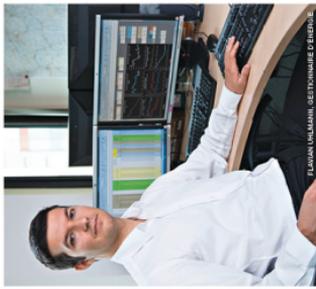
L'équipe de négoce de SIG garantit un approvisionnement en électricité pour tous ses clients, au meilleur prix et avec la qualité d'énergie choisie dans la gamme Vitale.

SIG implémente des stratégies de couverture et saisit des opportunités d'optimisation avec une gestion des risques rigoureuse.

Elle gère efficacement la flexibilité de ses centrales de production électrique et garantit l'approvisionnement en électricité. En 2014, SIG a produit plus de 25% de la consommation électrique de ses clients avec ses trois ouvrages hydrauliques sur le Rhône (Sajet, Verbois et Chancy-Pougny), qui répondent aux exigences modernes de l'environnement et de sécurité.

SIG négocie avec les fournisseurs suisses, allemands et français, où elle négocie des produits standardisés et structurés sur l'électricité et les certificats. Elle réalise des transactions sur le marché OTC (Over The Counter), sur la Bourse et sur les plateformes de courtiers.

SIG fournit de l'électricité certifiée par des garanties d'origine à ses clients. L'électricité est produite à partir de diverses sources d'énergie renouvelable, en particulier l'hydraulique et le solaire.



FLAVIAN ULLMANN, GESTIONNAIRE D'ÉNERGIE

Approvisionnement en gaz : Structure et lien avec Gaznat

- SIG dépend de Gaznat pour tout son approvisionnement en gaz physique
- Gaznat facture à ses partenaires le gaz acheté avec un prix pool composé de :
 - Contrats Long Terme (indexés principalement au pétrole)
 - Prix moyen terme (indexés au marché Gas-Spot)
 - Surcoût de livraison
- Les clients de SIG ont accès à des produits dérivés de gaz, tels que les swaps et les options, pour ce qui concerne l'approvisionnement courtois.
- L'activité approvisionnement courtois financièrement les contrats gaz indexés marchés achetés à Gaznat avec des prix fixes réalisés avec des institutions financières et des entreprises d'énergie dans le cadre d'une politique de risque définie dans l'entreprise.

25

NUMÉRIQUE DE CONTRAITS AVEC OU SANS A BONE DES CONTRATS GARDES, CALLS PERMÉTANT D'ASSURER SON APPROVISIONNEMENT EN ÉNERGIE ÉLECTRIQUE, Y COMPRIS SUR LES MARCHÉS CONTRACTÉS

9 TWh

MOUVEMENTS D'ÉNERGIE EN 2014, C'EST-À-DIRE TOUTES LES ACHATS ET VENTES RÉALISÉS PAR SIG POUR GARANTIR L'APPROVISIONNEMENT DES CLIENTS

ÉNERGIES

Le prix de l'électricité

Après quatre années de baisse depuis 2009, le prix de l'électricité augmente de 10% en moyenne en 2015, principalement en raison de facteurs externes à SIG.

SIG subit différentes augmentations, dont certaines sont importantes: l'utilisation du réseau de très haute tension, facturée par Swissgrid, a augmenté de 46,7%, tandis que le supplément fédéral pour le développement des énergies renouvelables a augmenté de 10%.

En outre, les coûts de maintenance et de réparation des réseaux ont augmenté, en particulier dans les réseaux afin d'assurer la sécurité d'approvisionnement. Le taux WACC (taux d'intérêt calculé du capital investi dans le réseau électrique) est passé à 4,7% au 1^{er} janvier 2014 et est maintenu à ce niveau pour 2015, alors qu'il était de 3,83% jusqu'à fin 2013. Le prix, relativement bas, de l'énergie sur les marchés internationaux ne parvient pas à contrebalancer ces hausses importantes.

»

Face aux réalités de son environnement, SIG poursuit avec détermination une démarche volontariste pour contenir ses propres coûts et diminuer la consommation d'électricité du canton.

»

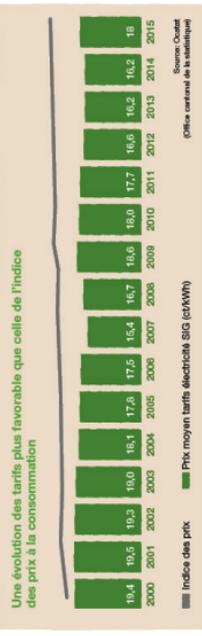
Quverture du marché suisse de l'électricité

Avec l'ouverture partielle du marché de l'électricité, les clients dont la consommation est supérieure à 1000 kWh ont la possibilité de signer un contrat en offre de marché.

Comme les années précédentes, SIG a proposé en 2014 des offres de marché compétitives avec des prix fixes sur une période de trois ans, afin de sécuriser au meilleur prix l'approvisionnement électrique de ses clients. En 2014, 74% des clients éligibles au marché de l'électricité ont signé un contrat en offre de marché avec SIG.

Ainsi, les tarifs de l'électricité à Genève ont baissé de 7% depuis l'an 2000, alors que durant la même période, l'indice des prix à la consommation genevois a progressé de plus de 12%.

Les tarifs de l'électricité à Genève ont baissé de 7% depuis 2000.



Source: Quant (Offre contractuel de la distribution)

ÉNERGIES

La gestion des réseaux de distribution

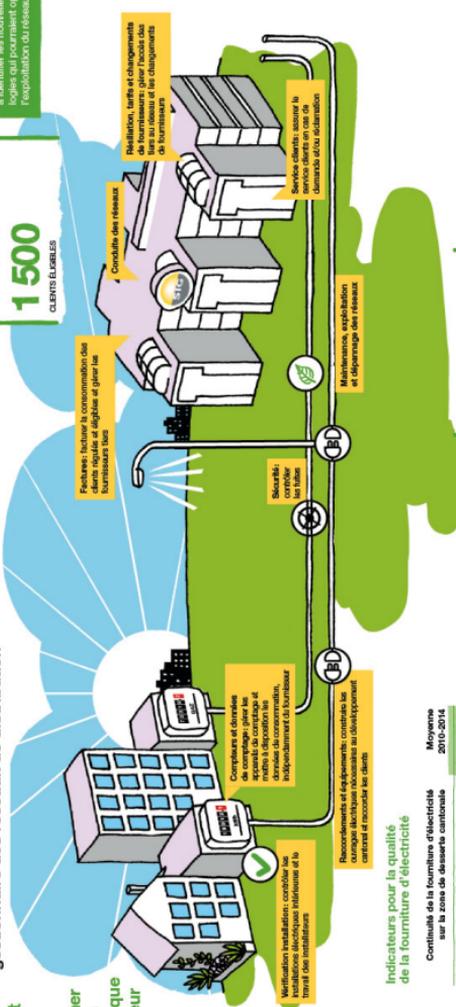
Les missions de SIG en tant que gestionnaire des réseaux de distribution

Le gestionnaire du réseau de distribution a la mission d'assurer le développement ainsi que la gestion d'un réseau de distribution sûr et performant pour acheminer l'électricité et le gaz à tous les clients du canton, quel que soit leur choix de fournisseur d'énergie et d'assurer l'approvisionnement et la fourniture de l'électricité ainsi que du gaz pour les clients choisissant le tarif régulé.

En tant que gestionnaire du réseau de distribution, SIG est tenue de garantir un accès à la fourniture de l'électricité et du gaz aux clients sur le marché libre et aux fournisseurs libres qui en font la demande.

La fourniture d'énergie est soumise à la concurrence. Les activités de distribution d'énergie) restent des activités monopolistiques.

Qui peut aller sur le marché libre ? Pour l'électricité, un client est dit «diligent» s'il a au minimum un délai de préavis de 15 jours ouvrables (soit 100000 kWh/an). Pour le gaz, le site du client doit avoir une puissance de plus de 2,2 MW et le gaz doit être principalement utilisé comme gaz de processus. Le client éligible qui décide d'accéder au marché libre a la possibilité de choisir son fournisseur d'énergie, tout en respectant les critères d'éligibilité.



CHIFFRES CLÉS ÉLECTRICITÉ

4 500 MISES EN ŒUVRE TRAVAUX CONSOLIDÉS

265 000 CLIENTS ALIMENTÉS

1 500 CLIENTS EUROPEES

ACTUALITÉ

L'évolution du marché de l'énergie va influencer de plus en plus la gestion intelligente du réseau. C'est le projet smartgrid. Il vise à préparer l'intégration des installations de production décentralisées, à optimiser le fonctionnement et à identifier les nouvelles technologies qui pourraient optimiser l'exploitation du réseau.

CHIFFRES CLÉS GAZ

702 KM DE CONDUITE

45 000 CLIENTS ALIMENTÉS

2 447 JOURNÉES DISTRIBUÉS

Indicateurs pour la qualité de la fourniture de gaz

Continuité de la fourniture de gaz sur le zone de desserte combinée

Nombre de clients affectés à un chauffage étou combiné	45 107
Indice de temps moyen d'interruption par client desservi suite à des travaux planifiés (SAIDI planifié)	12,9 minutes
Indice de temps moyen d'interruption par client desservi suite à des interventions d'urgence (SAIDI non planifié)	4,9 minutes

Indicateurs pour la qualité de la fourniture d'électricité

Continuité de la fourniture d'électricité sur la zone de desserte combinée	Moyenne 2010-2014
Nombre moyen de perturbations	296
Indice de temps moyen d'interruption par client desservi (SAIDI)	13 minutes
Indice de fréquence d'interruption par client desservi (SAIFI)	0,3
Indice de temps moyen d'interruption par client desservi (CAIDI)	53 minutes
Perturbation sur le réseau électrique cantonal	
Réseau de haute tension 150 kV	1
Réseau de moyenne tension 18 kV	17
Réseau de basse tension 400/230 V	201
Total	248

ÉNERGIES

Moins consommer avec le programme éco21

Le programme éco21 soutient des projets d'économie d'énergie et de réduction des émissions de gaz à effet de serre.



Acteur engagé du développement durable, SIG a lancé le programme éco21 innovant ne pas multiplier les ventes mais fournir une énergie de qualité et mieux adaptée à nos clients. Le rôle de éco21 est de faciliter les interactions entre ces acteurs, de mettre à ce service un accompagnement énergétique personnalisé. Le programme éco21 contribue à mettre en place les conditions-cadres permettant l'émersion de projets.

Les projets permettant d'économiser l'énergie font intervenir de nombreux acteurs et nécessitent des approches novatrices. Le rôle de éco21 est de faciliter les interactions entre ces acteurs, de mettre à ce service un accompagnement énergétique personnalisé. Le programme éco21 contribue à mettre en place les conditions-cadres permettant l'émersion de projets.

OBJECTIF DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE CO₂ D'ICI À 2020
700 000
TONNES DE CO₂ ÉVITÉES, C'EST-À-DIRE:

- L'ÉQUILÉVANT DE 30 000 VOTIFRES
- LA RÉDUCTION DE 10% DES ÉMISSIONS ANNUELLES DU CANTON DE GENÈVE

Concrètement, éco21 intervient auprès des particuliers, des entreprises, des commerces et des institutions du canton de Genève en proposant:

- Incitations financières et primes
- Formations et accompagnement
- Sensibilisation et communication
- Animation de réseaux et soutien aux professionnels de l'efficacité énergétique

En outre, éco21 constitue un véritable laboratoire d'efficacité énergétique permettant de développer de nouveaux services, de nouvelles compétences et de nouveaux outils de valorisation des économies d'énergie.

**ENTREPRISES ET COLLECTIVITÉS
CONSUMANT DE 1 000 kWh
DE CHALEUR PAR AN**

Sokante-huit grands consommateurs genevois sont engagés et bénéficient d'un accompagnement personnalisé dans leur démarche de gestion énergétique et d'électricité de leur bâtiment. Depuis début 2014, Ambition Négawatt propose deux solutions d'économie d'énergie: une prime de 12 CHF/kWh électrique et de 40 CHF/tonne de CO₂ économisées, ainsi qu'une approche différenciée. La première, réservée aux particuliers, permet d'économiser l'énergie par SIG, la

second, en s'engageant activement afin de bénéficier de l'accompagnement d'un conseiller énergétique. Plus de 600 projets ont déjà été identifiés et 200 mis en œuvre.

**ENTREPRISES ET COLLECTIVITÉS
CONSUMANT DE 1 000 kWh
D'ÉLECTRICITÉ PAR AN**

Les PME-PMI peuvent bénéficier de conseils personnalisés à distance via éco21 dans l'identification de travaux d'optimisation énergétique ainsi que la simulation de leur consommation électrique et d'un out de dépôt des dossiers sont également disponibles en ligne. Enfin, une prime de 21 c/kWh électrique économisée est offerte pour chaque projet réalisé. Des solutions innovantes de chauffage et de refroidissement professionnel sont aussi proposées:

Froid professionnel

En partenariat avec Topfen, éco21 favorise le remplacement des appareils de froid professionnels par des appareils à haute efficacité de sélection d'appareils Topfen à haute performance. En outre, une prime allant de 200 à 1 000 CHF par appareil de froid remplacé est offerte. C'est l'opportunité d'acquies un appareil de dernière génération, qui consomme jusqu'à 50% de moins d'énergie que les appareils de dernière génération.

91
0,4 MW D'ÉCONOMIES D'ÉLECTRICITÉ FINANCIÈRES C'EST L'ÉQUIVALENT DE LA MONTAGNE RUSSE DE 20 300 MÉTRAGES GENEVOIS.

28 800
TONNES DE CO₂ FINANCIÈRES

Les PME-PMI bénéficiaires
d'un accompagnement personnalisé par un conseiller énergétique ont pu bénéficier de conseils personnalisés à distance via éco21 dans l'identification de travaux d'optimisation énergétique ainsi que la simulation de leur consommation électrique et d'un out de dépôt des dossiers sont également disponibles en ligne. Enfin, une prime de 21 c/kWh électrique économisée est offerte pour chaque projet réalisé. Des solutions innovantes de chauffage et de refroidissement professionnel sont aussi proposées:

**RÉGIES ET PROPRIÉTAIRES
D'IMMOBILITÉS**

Des solutions clés en main sont offertes aux régies et aux propriétaires immobiliers en matière d'éclairage, de pompes à circulation de chauffage, de buanderie ou de toute autre solution visant à réduire la consommation d'énergie dans les immeubles (etc.)

**Solutions communes
d'immeubles**

En étroite collaboration avec les communes, des opérations ont permis à 8 500 ménages de bénéficier de conseils personnalisés pour économiser l'électricité et donc diminuer leurs factures. Ces actions ont été soutenues par l'Office cantonal de l'énergie. Les réductions d'émissions certifiées sont valorisées dans le cadre de la gamme Gaz Vitale. (voir p. 22).



ActiVéCO
En 2014, SIG a lancé une nouvelle offre en ligne gratuite pour les particuliers en surveillant au plus leur consommation (lire en p.21).

Formations éco21
Depuis 2009, éco21 organise des formations destinées aux partenaires professionnels de l'efficacité énergétique, à différents plans d'action: gestion de l'énergie, éclairage, optimisation énergétique, circulateurs de chauffage... En 2014, 700 participants ont suivi une formation éco21.

Programme CO₂ genevois
Les réductions de consommation de gaz à effet de serre générées par les projets soutenus par éco21 sont certifiées en tant que compensations CO₂. Pour cela, elles doivent répondre aux exigences d'un référentiel: le Programme CO₂ genevois. Ce programme est soutenu par l'Office cantonal de l'énergie.

Opérations éco-sociales
En étroite collaboration avec les communes, des opérations ont permis à 8 500 ménages de bénéficier de conseils personnalisés pour économiser l'électricité et donc diminuer leurs factures. Ces actions ont été soutenues par l'Office cantonal de l'énergie. Les réductions d'émissions certifiées sont valorisées dans le cadre de la gamme Gaz Vitale. (voir p. 22).



ÉNERGIES

Moins consommer avec les services énergétiques

SIG met à la disposition de ses clients les compétences de ses consultants pour réaliser des projets d'efficacité énergétique.

SIG offre une palette complète de services énergétiques à haute valeur ajoutée pour les particuliers, les professionnels, les collectivités et les entreprises, leur permettant de consommer moins et mieux dans les domaines d'activités suivants:

- Éclairages et illuminations publics, sportifs ou privés
- Confort d'habitat de vie ou de travail
- Processus industriels.

Contrat de performance énergétique
 Plombier de l'efficacité énergétique, SIG s'engage auprès des entreprises à améliorer leur efficacité énergétique et environnementale en leur assurant de réaliser durablement des économies d'énergie.

L'accompagnement est innovant et transparent: mesure des consommations, mise en œuvre des actions

nécessaires de performance énergétique et suivi des économies. Ainsi, SIG couvre les risques pour garantir la réduction de la facture énergétique de ses clients.

En complément, SIG propose des solutions de financement adaptées aux projets énergétiques.

Accompagnement dans le cadre des obligations réglementaires
 Avec la prestation «Optima L'en», SIG accompagne les clients dans l'élaboration de leur bilan de performance énergétique de la loi sur l'énergie LEn 2-30.

Ils sont soumis à des obligations légales d'économies d'électricité et de réduction d'émissions de CO₂. SIG leur propose expertise et accompagnement à toutes les étapes de leur parcours pour se conformer à leurs obligations.



ACTUALITÉ Activéco habitat

110000 adhésives des vents favorables à cette nouvelle offre, gratuite moins d'un an après son lancement.

SIG met à la disposition de ses clients des services en ligne pour explorer leur facture. Un tableau de bord permet de visualiser les consommations et la consommation mois après mois, en relevant son niveau soit complet. Des conseils pour faire des économies sont disponibles, permettant ainsi aux clients de bénéficier plus facilement du bonus aux économies d'électricité.

www.sig.ch/activéco



TÉMOIGNAGES Éclairage performant

Le Centre d'imagerie médicale Rive Droite a réduit de 80% la consommation électrique de son éclairage.

Grâce à l'offre Optiwatt Éclairage de Rive Droite, les néons halogènes ont été remplacés par des LEDs.

«C'est du win-win, qu'il s'agisse d'économiser l'énergie ou de réduire sa facture d'électricité...»



BILAN DU PROJET

- Investissement 2 000 CHF
- Réduction de la consommation électrique de l'éclairage 80%
- Prime eco21 1'000 CHF (50% investissement)
- Temps de retour sur investissement 6 mois
- Réduction de la facture d'électricité 1 900 CHF/an CHF/an

ACTUALITÉ Solution Optiwatt Éclairage Performant

Le plan Optiwatt s'est avéré être une solution gagnante. Optiwatt Éclairage Performant accompagne les entreprises dans l'équipement de leurs installations d'éclairage à travers un accompagnement personnalisé et la coordination des travaux.

Les coopératives d'habitation, membres du Groupement des Coopératives d'Habitations Genevoises, maîtrisent les économies d'énergie.

De ce fait, les interventions sont appréciées par les habitants – coopératives qui trouvent un moyen simple de faire des économies d'énergie avec un bon retour sur investissement.

- La formule «Ensemble pour consommer moins» répond bien aux aspirations et aux exigences des habitants et de leurs assistantes de leur parc immobilier.
- Elle a l'avantage d'être:
 - conforme à l'esprit des coopératives d'habitation;
 - attractive sur le plan économique;
 - d'intérêt général au niveau local.



Mauro Riva, président du Groupement des coopératives d'habitation genevoises

ÉNERGIES

Mieux consommer avec Gaz Vitale et Electricité Vitale



Gaz Vitale est une gamme de produits compensés en CO₂, elle permet aux Genevois de consommer du biogaz local et de contribuer à la réduction des émissions de carbone à Genève.



Neutre en carbone
Produit de référence de BIO



20% Vitale Vert
80% Vitale Bleu



10% biogaz genevois
90% compensation avec des projets environnementaux genevois



L'organisme indépendant SISE assure la vérification de la neutralisation carbone pour la consommation de gaz naturel des clients de la gamme Gaz Vitale.
www.sise.com/dimabtechange

Avec Gaz Vitale Bleu, les émissions de CO₂ liées à la consommation de gaz naturel sont compensées par le financement de projets environnementaux à Genève et dans le monde. Avec Gaz Vitale Vert, qui contient 10% de biogaz genevois provenant de la station de biogaz CO₂ et 90% compensés par le financement de projets environnementaux, 100% www.gaz-vitale.ch

Réduction des émissions
Via le programme éco21, la gamme

Réduction des émissions de CO₂ à l'international
En 2014, les certificats internationaux qui financent des projets de captage de méthane en Turquie, de développement de biogaz en Inde et au Vietnam et de projets de production d'électricité et de gaz à partir de déchets de bois au Brésil.

Tous les projets sélectionnés sont certifiés par l'organisme GoldStandard, le label le plus exigeant en termes de critères sociaux et environnementaux. Tous les projets de la gamme éco21 sont sélectionnés avec

notre partenaire myclimate. Cette fondation compte parmi les plus grands fournisseurs de mesures volontaires de compensation des émissions de CO₂ et applique des critères très stricts lors de la sélection de ses projets.

3 000

CLIENTS ONT OPTÉ POUR GAZ VITALE VERT OU L'OFFRE DÉCOUVERTE

95%

DES ÉMISSIONS DE CO₂ LIÉES À LA COMBUSTION DE GAZ NATUREL DANS LE CANTON ONT ÉTÉ COMPENSÉES EN 2014. 10% PAR LE BIOGAZ LOCAL ET 85% PAR LES PROJEURS GAZ VITALE

ZOOM SUR

En 2014, Gaz Vitale a permis à des collectivités genevoises de réduire leurs émissions de CO₂

À Bernex, la réduction des émissions de CO₂ est un enjeu majeur dans la politique de la commune. Engagés sur la voie du développement durable comme l'éclairage des routes et des parkings ou encore la rénovation de bâtiments publics et d'immeubles.

L'entretien et le chauffage à distance de ces bâtiments ont été financés par le coparcou de bois et l'un des derniers projets environnementaux réalisés à Bernex et soutenus par Gaz Vitale. Au total, 1438 tonnes de CO₂ ont été économisées, soit l'équivalent de la consommation annuelle de gaz naturel de près de 250 foyers.



SAAS GAZVITALE - ECO ET INGENIERIE DE GENÈVE

ZOOM SUR

Brésil: une centrale électrique fonctionnant avec du bois exploité de manière durable

Dans la ville d'Itaipava située en Amazonie, une nouvelle centrale électrique fonctionnant avec des déchets de bois a pu être construite. Cette installation remplace de vieilles génératrices qui fonctionnaient au diesel.

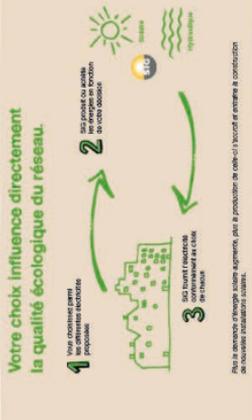
Ainsi, 15 millions de litres de diesel sont économisés chaque année. De plus, la chaleur émise par l'installation est récupérée dans les scieries environnantes pour optimiser le séchage du bois.



ÉNERGIES

La gamme Electricité Vitale: une énergie de qualité 100% renouvelable!

Depuis 2002, SIG propose aux Genevois la gamme Electricité Vitale, composée d'un produit 100% hydraulique (Vitale Bleu), d'un produit 100% éolien (Vitale Vert) et de deux autres intermédiaires www.sig-vitale.ch



Electricité Vitale



Répartition des volumes annuels

Année	Vitale Bleu	Vitale Vert	Vitale Bleu	Vitale Vert
2014	2297 GWh	193 GWh	-4%	2%
2013	2397 GWh	199 GWh	-12%	-12%

*Bilan transport sur renouvelables à origine européenne

Ainsi, en optant pour Electricité Vitale, les Genevois ont permis de développer l'énergie renouvelable, l'énergie écologique (provenant de petites et moyennes centrales situées au fil de l'eau) et de soutenir des mesures et projets environnementaux (voir p. 32-33 sur le Fonds éco-électricité et le Fonds SIG).

100% hydraulique (Vitalité) vs **20% Vitale Vert** (Offres Découverte) vs **40% Vitale Vert** (Offres Horizon) vs **80% Vitale Bleu** (Offres Vitale Bleu)

100% éolien (Vitalité) vs **100% éolien** (Offres Vitale Vert)

100% renouvelable (Vitalité) vs **100% renouvelable** (Offres Vitale Vert)

EAU

L'eau potable

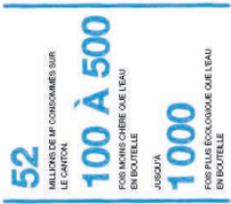
Provenant à 80% du lac Léman et à 20% des nappes phréatiques, l'eau du robinet est d'excellente qualité à Genève.

Un réseau vital
L'eau est fournie aux Genevois par un réseau de quelque 1300 km de canalisations. Environ 150 collaborateurs gèrent une septième d'ouvrage d'eau potable.

Des critères stricts pour une qualité irréprochable
L'eau est la dernière amenera la sans contrôle. Pour assurer une qualité sanitaire irréprochable, SIG a effectué 8003 prélèvements et 177349 analyses en 2014. L'eau distribuée à Genève est de qualité comparable à certaines eaux en bouteille.

Une qualité garantie testée
L'eau est également testée manuellement par 40 goûteurs d'eau SIG formés en interne ainsi que par un panel d'environ 400 clients goûteurs. Ce suivi permet d'avoir en temps réel une vue d'ensemble de la qualité gustative de l'eau. Un bilan annuel de la qualité de l'eau potable est envoyé à tous les clients de SIG.

ACTUALITÉ
Nouveils tarification eau
Au 1^{er} janvier 2015, SIG a introduit une nouvelle tarification eau. Celle-ci permet de passer à la hausse le prix de l'eau consommé à long terme, la couverture des coûts réels des services et le financement des investissements nécessaires. Cette tarification se présente sous la forme d'un paiement par le consommateur soit lié à sa consommation.



EAU

L'Eau de Genève

Une série d'actions vise à valoriser la qualité et la consommation d'eau du robinet à Genève, comme la vente de carafes et les Journées Eau de Genève.

ACTUALITÉ

L'Eau de Genève se présente

- SIG va à la rencontre des Genevois lors d'événements locaux : Marathon de Genève, Fête du Pissot, Marche du Pissot, course de l'Escalata, coupe de Noël...
L'objectif : faire découvrir l'Eau de Genève sous toutes ses facettes et encourager la consommation responsable de l'eau, tout en mettant la mission SIG comme à l'ordre du jour, tout en participant à une bonne action.
- Les 2-3 et 4 mai 2014, en marge du Marathon de Genève, se sont tenues les premières Journées Eau de Genève. Deux mille visiteurs ont participé à la vente de carafes SIG, à la distribution de matériel pédagogique à travers des bornes interactives.

SIG a une nouvelle fois assuré le remplissage de l'Eau de Genève de tous ses coursans, tantôt dans l'impet écologique de la restauration grâce à la suppression des bouteilles en PET.



86%
DES GENEVOIS BOIBENT L'EAU
DE GENÈVE QUOTIDIENNEMENT

91%

LA TROUVANT TRÈS EXCELLENTE

34000

CARAFES VENDUES POUR LES
ASSOCIATIONS HUMANITAIRES
DEPUIS 2009

25000

BOITES DISTRIBUÉES
(DEPUIS 2011)

FIBRE OPTIQUE

Un réseau performant

SIG s'engage pour offrir à la population genevoise des prestations de pointe en matière de fibre optique.

Grâce à son expérience de plus de dix ans dans la fibre optique pour répondre aux besoins des grandes entreprises et des opérateurs de télécoms, c'est naturellement que SIG met son savoir-faire au service de la collectivité genevoise en construisant et en gérant un réseau de fibre optique dit FTTH (Fiber To The Home).

Cette infrastructure permet de moderniser et de renforcer l'attractivité du canton de Genève et profitera aux habitants et aux entreprises. Ce projet prévoit la construction simultanée de réseaux au centre, dans l'agglomération et dans la périphérie du canton de Genève. SIG s'engage également pour garantir la meilleure qualité de service.

Qu'est-ce que la fibre optique ?
Cette technologie permet aux entreprises et aux foyers d'accéder à une très haute définition de son et d'image, une capacité de transmission illimitée et la plus grande rapidité d'échange de données à ce jour. La fibre optique est également l'élément clé de nombreux projets innovants. Le réseau SIG permet une saine concurrence en proposant l'alternative avec six fournisseurs de services pour les particuliers et pour les entreprises.
www.sig-fibreoptique.ch



150000

FOYERS ET BUREAUX ENTREPRISES
CONNECTÉS AU RÉSEAU DE FIBRE
OPTIQUE SIG

80%

DE LA POPULATION GENEVOISE
DÉSIREUSE ALTERNER 2010

L'assainissement des eaux usées

SIG assure en permanence l'épuration des eaux usées produites sur l'ensemble du territoire genevois et une partie de la région frontalière.

L'assainissement des eaux usées est assuré en permanence par le SIG depuis 1957 et 2003, elle assure la prise en charge de la collecte des eaux de surface, SIG collecte, transporte et traite les eaux usées de la région sans interruption, avant de les restituer dans le milieu naturel. Des stations d'épuration de plus en plus performantes permettent de garantir une meilleure maîtrise des stations en matière de protection des eaux, et de l'environnement.

La station d'Aire

Mise en service en 1987 et reconstruite entre 1997 et 2003, elle constitue la pièce maîtresse du caption de Genève. Avec sa capacité de 600 000 équivalents-habitants, cette station est l'une des plus grandes de Suisse. Elle traite les eaux usées de 423 000 habitants provenant de la

vile de Genève, de 24 communes du canton de Vaud et de la région frontalière de la Savoie et de la Vallée d'Aoste de son bassin-versant. La STEP de Bois-de-Bay bénéficie des technologies les plus performantes avec des traitements réalisés essentiellement dans des grands bassins couverts.

Les eaux usées de la manœuvre la plus performante permettent de garantir une meilleure maîtrise des stations en matière de protection des eaux, et de l'environnement.

8

STATIONS D'ÉPURATION

1455

KM DE RÉSEAU D'EAUX USÉES

66

MILLIONS D'EQV. D'EAUX USÉES TRAITÉES

La valorisation des déchets est une activité essentielle pour la préservation de notre environnement: l'incinération des déchets représente au minimum six fois moins de CO₂ qu'une mise en décharge.

L'usine de Chêneviers

En complément de ces mesures, de nombreux indicateurs environnementaux sont suivis, notamment sur la qualité de l'eau des nappes phréatiques et des sols, ainsi que sur la diversité biologique de la faune piscicole et avicole.



USINE TRAITANT LES DÉCHETS À CHÊNEVIER, CHEMIN DE LA VALLÉE, CHÂTELAIN-VIC, SAVOIE
ET COLLECTEURS DES DÉCHETS, L'OSME

La valorisation des déchets

En traitant et en valorisant les déchets, qui constituent un formidable combustible, SIG produit de l'énergie électrique et de la chaleur pour des dizaines de milliers de ménages.

niveaux d'émissions et de rejets de l'usine bien en dessous des normes afin de démontrer son savoir-faire industriel et de prouver son engagement en matière de développement durable.

En complément de ces mesures, de nombreux indicateurs environnementaux sont suivis, notamment sur la qualité de l'eau des nappes phréatiques et des sols, ainsi que sur la diversité biologique de la faune piscicole et avicole.

Le site de Châtillon

Il valorise chaque année près de 250 000 tonnes de déchets en produisant de l'électricité et du biogaz généré par méthanisation d'une partie des déchets et en produisant du compost dans une halle de compostage. Ce dernier représente un amendement de qualité qui est intégré aux sols cultivés dans le canton.

Des standards internes élevés

La combustion, les émissions, les rejets liquides ainsi que tous les sous-produits issus du processus de valorisation des déchets sont mesurés et contrôlés régulièrement. Des audits indépendants et des campagnes d'analyses annuelles visant à vérifier que le logiciel des installations est conforme à la législation actuelle et aux standards internes SIG - Bien plus strictes que celles de la loi - ont permis le choix, SIG a décidé de maintenir les

ACTUALITÉS Chêneviers IV, un projet bien pensé!

Le projet Chêneviers IV, qui consiste au renouvellement complet de l'usine d'épuration des eaux usées de Chêneviers, a été lancé et avancé à grands pas. Les équipes d'une vingtaine d'ingénieurs qui travaillent depuis janvier 2013 ont pour défi de produire une nouvelle usine qui sera plus sûre, plus performante et plus respectueuse de l'environnement. Ce projet se veut exemplaire et permettra de produire 100 GWh annuels d'énergie renouvelable et de contribuer ainsi à l'atteinte des objectifs fixés par le canton, qui obéit ayant prévu au dimensionnement de la future usine Chêneviers IV.

Pôniebo, un projet grandeur nature!

Le projet Pôniebo, issu d'une collaboration entre partenaires publics et privés, vise à transformer le site de Pôniebo en une usine de gestion des déchets, à savoir le traitement et la valorisation de quelque 40 000 tonnes annuelles de déchets ménagers et industriels annuels de bois. Ce projet se veut exemplaire et permettra de produire 100 GWh annuels d'énergie renouvelable et de contribuer ainsi à l'atteinte des objectifs fixés par le canton, qui obéit ayant prévu au dimensionnement de la future usine Chêneviers IV.

ACTUALITÉ STEP d'Aire

Suite à plusieurs incidents d'exploitation et par mesure de sécurité, le séchage des boues de la STEP d'Aire a subi la coupure de la ligne de la ligne de séchage et d'améliorer les équipements.

Durant cette période d'arrêt qui a duré jusqu'en fin 2013, les boues d'épuration sont déshydratées puis envoyées par

injectées en qualité de gaz Vitale Vert dans le séchoir.

Afin de valoriser le séchoir, SIG a lancé un projet de séchage du biogaz encore disponible, SIG a lancé un groupe chaudière-force qui produit de l'électricité utilisée pour la besoins de la STEP d'Aire. Une partie de la STEP d'Aire est utilisée pour le séchage des bâtiments du site et de la digestion des boues.

PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

L'engagement environnemental de SIG

Entreprise certifiée ISO 50001 et ISO 14001, SIG s'engage à améliorer continuellement sa performance environnementale et énergétique.

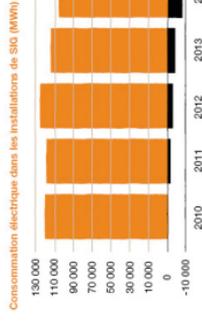
Réduction des émissions de gaz à effet de serre
 SIG poursuit son programme de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Les émissions ont suivies en appliquant les recommandations de la méthode Bilan Carbone.

Depuis 2014, le CAD-Lignon est soumis au Système d'échange de quotas d'émission (SEQUE). Les émissions de CO₂ doivent donc être compensées.

En 2014, une convention volontaire d'objectif de réduction des émissions de CO₂ a été signée avec la Confédération pour cinq réseaux de chaleur urbains. SIG s'engage à mettre en place les mesures d'efficacité énergétique dont le temps de retour sur investissement est inférieur à quatre ans.

Plus d'une dizaine de projets d'efficacité énergétique ont été effectués pour une économie de 4,8 GWh.

Loi sur l'énergie
 Entrée en vigueur en 2012, la Loi cantonale sur l'énergie exige des entreprises dont la consommation est supérieure à 500 MWh de mettre en place un programme d'efficacité énergétique. Le programme que grand consommateur d'électri-



SIG a signé une nouvelle convention d'objectifs Megawatt pour la période 2015-2017, dont l'objectif de réduction est de 5,5 GWh.

Efficacité énergétique et convention Megawatt
 Le programme interne d'efficacité énergétique de 2012 s'est poursuivi en 2014. Les économies potentielles d'électricité sont identifiées et mesurées dès le démarrage des projets, et des audits énergétiques sont réalisés dans les ouvrages SIG. Plus d'une dizaine de projets d'efficacité énergétique ont été effectués pour une économie de 4,8 GWh.

Favoriser la biodiversité
 Sur nos sites industriels dans l'intégration de la biodiversité sur des sites industriels, SIG collabore depuis 2005 avec la fondation Nature & Economie pour rendre à l'état naturel les abords des sites industriels. L'usage de produits phytosanitaires n'est plus autorisé. La fréquence de fauche et d'ensilage est réduite et les essences

Les surfaces SIG certifiées nature et économie représentent environ 500 000 m² réparties dans tout le canton de Genève.

Réduire les impacts sur le site du Lignon
 Plusieurs actions d'amélioration ont permis de considérablement les impacts environnementaux du site technico-administratif du Lignon.

UNITE	2013	2014
eau	17 524 m ³	19 164
chaleur	4,38 GWh	3,55
papier recyclé	3,6 Mts	2,8
électricité	4,15 GWh	4,11

Consommation au Lignon

Entre 2004 et 2014, la consommation d'eau a diminué de 50%, celle d'électricité de 25% et celle de papier de 60%.

Réduire les impacts liés aux déplacements
 Afin de réduire les impacts des déplacements privés et professionnels, SIG applique depuis plusieurs années un plan de mobilité d'entreprise.

- Des véhicules moins polluants, fonctionnant au gaz naturel ou à l'électricité sont progressivement intégrés dans la flotte SIG.
- En 2014, près de 50% des déplacements effectués en voiture ont été en mode moins émissif, soit 42% au gaz naturel et 7% à l'électricité.
- L'utilisation des vélos électriques a progressé de 60%, les entrées au parking voitures ont diminué de 1,57%.
- 299 collaborateurs ont bénéficié d'abonnements aux transports publics.

Entre 2009 et 2014, le plan de mobilité d'entreprise a permis de réduire de 25% les émissions de CO₂ du parc véhicules SIG.

En raison notamment de la dégradation des conditions de circulation, le trafic routier a augmenté de 16%. Le Plan Directeur Transport a été initié. Cette réflexion intègre une forte composante environnementale cherchant à réduire les émissions de CO₂. Les livrables de ce projet devront permettre de réduire les kilomètres parcourus par les véhicules de la flotte SIG, notamment en favorisant la logistique décentralisée.

Quelques actions concrètes en faveur de l'environnement:

- SIG a acquis quatre voitures 100% électriques, ce qui porte à 13 le nombre total de véhicules électriques utilisés par l'entreprise.
- Le changement de la régulation de l'épuration biologique et la préparation d'air comprimé de la STEP ont permis de réduire de 10% la consommation d'électricité.
- L'installation d'un variateur de vitesse pour le ventilateur d'air primaire aux Cheneviers a permis une économie de 0,2 GWh d'électricité.
- L'installation d'un groupe chaleur-force durant les travaux à la STEP d'Alle a permis de valoiriser le biogaz brut et de réaliser une économie d'environ 0,2 GWh d'électricité.
- Une collaboration avec la Société Suisse des Entomologues et le canton de Genève a permis de mesurer les émissions de CO₂ des chantiers et de définir des actions d'amélioration pour réduire ces émissions.



PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

Le Fonds éco-électricité

Le Fonds éco-électricité soutient la préservation des milieux naturels proches de la Rade et des rivières.

Le Comité genevois pour l'utilisation du Fonds éco-électricité (COGEEF) a financé en 2014, pour l'association CEM, la construction d'un ouvrage hydraulique certifié en Suisse selon ce label. Cette certification permet de proposer aux clients de SIG une électricité 100% écologique et d'être agréé par le Service cantonal de l'énergie et donc les moyens disponibles pour les projets.

Ces mesures concernent la renaturation de tronçons de cours d'eau alluviaux, le soutien aux espèces menacées par la création de biotopes appropriés, l'intégration des activités humaines et la sensibilisation.

Les projets peuvent provenir de collectivités publiques, d'associations ou de privés.

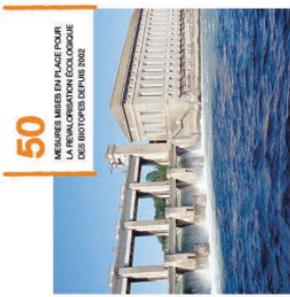
www.cogefef.org

LE FONDS ÉCO-ÉLECTRICITÉ

0,1d + 0,9d

 0,9 certime par kWh d'électricité Verte achetée par les clients de SIG. Le COGEEF est agréé pour un produit Vert avec une limite de 500 000 CHF/an.

0,1 certime par kWh d'électricité Verte achetée par les clients de SIG. Le COGEEF est agréé pour un produit Vert avec une limite de 500 000 CHF/an.



50
ANNÉES MISES EN PLACE POUR
CONSTRUIRE UN BARRAGE
DES BENTONOLDES 2002

Le Fonds SIG

Alimenté par des ressources financières issues de la vente d'Electricité Vitale Vert, le Fonds SIG encourage l'innovation dans les secteurs prometteurs de nouvelles énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.

Le Comité genevois pour l'utilisation du Fonds SIG (COGENER) s'est constitué dans le cadre du développement et de la commercialisation du produit Electricité Vitale Vert en 2002.

Il a pour mission de gérer le fonds et de déterminer les projets financés. Ce comité réunit des représentants de l'Etat de Genève, de l'Université de Genève, de la Fédération romande des consommateurs et de SIG.



Le Fonds SIG est alimenté par 1c€/kWh issu du produit Electricité Vitale Vert avec une limite de 500 000 CHF/an.

plus des deux tiers d'énergie de chauffage de l'air.

- Une étude sur les aspects financiers lors des rénovations immobilières pratiquées à Genève en 2013 afin de contribuer à l'élaboration de nouveaux protocoles énergétiques des bâtiments.

www.sig-ge.ch/fondsig

6

PROJETS SOUTENUS EN 2014 DANS LE DOMAINE DES MAJALLES (ENERGIES RENOUVELABLES ET DE L'EFFICACITE ENERGETIQUE)

- Parmi les projets financés ou activés en 2014 :
 - des travaux de rénovation photovoltaïque de couleur blanche avec un rendement supérieur à 10%, ce qui offre potentiellement de larges perspectives d'intégration dans le bâti.
 - le développement d'un ballon solaire pour chauffer un bâtiment isolé qui permet d'économiser

credit: nicolas clem



PERFORMANCE ÉCONOMIQUE

Bilan financier

Le résultat net de gestion est positif, légèrement inférieur à ce qui avait été prévu au budget 2015. La baisse du chiffre d'affaires de près de CHF 60 millions par rapport au budget est compensée en grande partie par une bonne maîtrise des charges et ceci malgré des événements non prévisibles, dans le domaine des eaux usées entre autres, entraînant des coûts.

SYNTHÈSE DES COMPTES AU 31 DÉCEMBRE 2014

	2014			2014
	en MCHF			budget
RESULTAT DE GESTION	1038	1022	1091	
PRODUITS				
CHARGES	-955	-958	-1009	
Achats d'énergie	-423	-379	-428	
Charges d'exploitation	-363	-395	-384	
Amortissements	-130	-134	-127	
Charges et produits financiers	37	2	6	
Rédérations et subventions	-75	-83	-96	
RESULTAT NET DE GESTION	84	64	72	
INVESTISSEMENTS	-169	-200	-216	
CASH-FLOW DE GESTION	44	-2	-17	
EFFECTIF MOYEN	1612	1610	1626	
Dépreciations d'actifs et provisions d'engagement	-188	-	-84	
Quote-part des sociétés mises en équivalence	56	-	-128	
Autres impacts sur résultat du groupe	89	-	-12	
RESULTAT NET CONSOLIDE DU GROUPE	41	-181		
RESULTAT CONSOLIDE DU GROUPE	130	-63		
CASH-FLOW LIBRE CONSOLIDÉ	461	524		
EMPRUNTS NETS AU 31.12	2115	1768		
FONDS PROPRES				

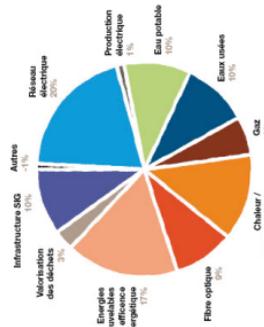
Avec la volonté de maîtriser les coûts et d'optimiser le fonctionnement de SIG, l'efficacité moyen en équivalent plein temps (EPT) est en légère baisse de -0,1% par rapport à 2013, malgré la plus grande complexité des marches énergétiques. Il s'élève à 1610 EPT. Les dépenses réalisées sur l'exercice 2014 se montent à

CHF 200 millions et se situent dans la norme des cinq derniers années (CHF 210 millions). Comme le montre le graphique ci-après, plus de 60% des investissements concernent les ouvrages et réseaux Electricité, Gaz, Eau et Télécommunications. Le cash flow de gestion est positif. Le résultat net du Groupe SIG présente un

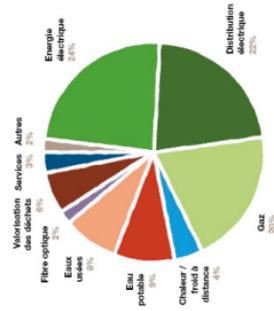
renversement de résultat négatif. L'impact de nouvelles dépréciations d'actifs et d'impairment de provisions positif. Coût décaissé notamment de la baisse des prix de l'énergie et de la commercialisation du réseau de fibre optique. Il faut toutefois noter que ces dépréciations pourraient être remboursées dans les années futures si les prix de l'énergie devaient remonter et si, à long terme, l'impact de nouvelles dépréciations d'actifs et d'impairment de provisions était négatif. Le résultat consolidé est également déficitaire par la consolidation du résultat d'EDSH dont l'impact négatif s'élève à CHF -131 millions dans les comptes 2014. Les emprunts nets

augmentent de CHF 63 millions par rapport à l'exercice précédent (CHF 170 millions) en raison du rachat de la promesse de vente de la centrale de production de la centrale de pension, recapitalisation de la centrale de pension.

ORIGINE DES INVESTISSEMENTS



ORIGINE DES REVENUS



AU SERVICE DES CLIENTS

Priorité à la proximité



Une gestion des réclamations rapide et efficace

Apporter une solution ou une information qui instaure une relation de confiance et traiter rapidement les réclamations est une préoccupation majeure pour SIG. L'usage de nouvelles modalités permet d'identifier les dysfonctionnements dans l'entreprise, de mieux comprendre les attentes des clients et ainsi de contribuer à l'amélioration des produits et services SIG et à la satisfaction de notre clientèle.

8700

RECLAMATIONS ORALES

1650

RECLAMATIONS ÉCRITES

64%

DE SATISFACTION DANS LA RÉSOLUTION DES RECLAMATIONS ÉCRITES.

Relation client, des engagements forts pour une vraie relation de confiance

Le Service clients SIG s'est imposé comme un moyen de contact performant et un véritable centre de services. Un numéro unique permet à chaque client d'obtenir rapidement et efficacement de joindre un spécialiste dans tous les domaines de compétence de l'entreprise.

- Nos engagements:**
- vous mettre en relation avec un conseiller en moins de trente secondes. Notre objectif: 80% des appels pris en charge en moins de 30 secondes
 - traiter votre demande dès le 1^{er} appel. Notre objectif: 80% des demandes résolues en un seul coup de fil.

0844 800 808
(tarif local sur réseau fixe),
du lundi au vendredi
de 07h à 17h00

40

COLLABORATEURS

147 000

APPELS TRAITÉS

86%

APPELS TRAITÉS EN MOINS DE TROIS SECONDES

84%

APPELS RÉSOUS AU PREMIER APPEL

En ligne

Les clients ont la possibilité de créer gratuitement leur espace privé SIG en s'abonnant à la newsletter SIG dans leur espace privé...

- Faire part de leur décontentement et économiser 10 francs sur les démarches en ligne.
- Recevoir, consulter et payer leurs factures.
- Transmettre leurs relevés de compte pour être facturé au plus près de sa consommation.
- Suivre l'évolution de leur consommation afin de mieux la maîtriser.
- Recevoir des invitations pour gagner des manifestations culturelles et sportives à Genève.

Les Genevois peuvent également suivre l'actualité SIG sur les réseaux sociaux

- Vidéos inédites, événements, jeux concours, toute l'actualité sur les pages Facebook SIG et Eau de Genève
- S'abonner au fil Twitter ainsi qu'à la chaîne YouTube SIG.



ENGAGEMENT SOCIAL

Un employeur responsable

Former pour améliorer les performances, garantir un environnement de travail sûr et équitabte; tels sont quelques-uns des défis qui guident l'action des ressources humaines au quotidien.



RH à la une

Formation: les nouveaux murs du savoir
Le nouveau centre de formation SIG, judicieusement nommé La Destinière du savoir, a été inauguré le 25 septembre 2014. SIG souligne ainsi l'importance de la formation continue et de la mise à disposition de ses collaborateurs. La formation constitue en effet un atout majeur pour affronter sereinement les défis de l'avenir.

Shue sur le périmètre du siège SIG de Lagny, le nouveau bâtiment est une architecture moderne et innovante, respect de l'histoire. Le bâtiment est en effet classé au patrimoine industriel de Genève. Comme l'édifice devait être réhabilité, l'idée d'y construire un nouveau centre s'est révélée particulièrement pertinente. L'investissement, que sur celui du symbole.

Cette réalisation est un exemple de créativité et d'habileté des architectes, artisans et ouvriers, qu'ils soient externes ou qu'ils fassent partie de nos équipes. Ce centre de formation sera un lieu d'apprentissage, mais plus encore de partage et de consolidation de la culture d'entreprise.

Dans le détail: sept salles modulables (dont une réservée aux apprentis) pouvant accueillir jusqu'à 110 participants par jour de formation, 1700 m² de bureaux, une bibliothèque et des conditions optimales.

Apprentissages: une visibilité améliorée
En 2014, l'équipe Formation a développé un partenariat avec l'Etat de Genève pour améliorer la formation professionnelle et

apprentis pour huit métiers différents et continuer pour le passage des tests d'aptitude utilisés lors de la sélection des apprentis.

Cette collaboration permettra d'optimiser le travail et les investissements de SIG dans le domaine de la formation. Une plateforme informatisée pour l'entrée en apprentissage) constituera également un plus en termes de visibilité.

Pour les apprentis, il s'agit également d'une chance supplémentaire de travailler sur une base. En effet, les apprentis de SIG ont pu bénéficier pour un poste au sein de SIG avant désormais tout loisir de faire valoir l'EVA auprès d'autres entreprises formatrices.

Cette nouvelle manière de procéder a permis d'apporter une visibilité aux apprentis pour huit métiers différents

dans les meilleures conditions tant pour les postulants que pour les entreprises. Les tests de recrutement s'en voient également optimisés.

Equilibre: déploiement en vue d'une nouvelle organisation
du travail en des tâches en janvier 2014, une vaste campagne de

dynamiques, deux composantes majeures d'Equilibre.

Ce sont près de 470 collaborateurs et collaborateurs, de directions différentes et aux métiers variés, qui passeront en mode Equilibre au cours des trois prochaines années.



CATHERINE SOBRIER, RESPONSABLE RH



JOUR DE FORMATION EFFECTUÉ EN MOYENNE PAR COLLABORATEUR

- Financer la totalité du coût de la formation, à hauteur de CHF 480 millions, afin que la constitution d'une réserve de fluctuation de valeur.
- Garantir le montant de la rente (en franc) équivalent à l'ancien plan de prévoyance aux assurés (à partir de 2015, au plus au 31 décembre 2015, assurés ne bénéficiant d'une retraite anticipée avant soixante-deux ans.
- L'augmentation à 40 ans de la durée de la retraite.
- L'application d'un taux de réduction de 5% de la rente par année d'anticipation en cas de départ avant 64 ans.
- L'introduction de la retraite partielle de l'OPF (capitalisation partielle), et
- La possibilité de préfinancement de la retraite anticipée.

Dialogue social

Prévoyance: de nouvelles modalités
Le 1^{er} janvier 2014 a vu la création de la caisse d'assurance retraite intercommunale de droit public regroupant deux caisses de pension internes (CP), l'une pour le personnel et les retraités de la Ville de Genève et des communes genevoises affiliées à la CPF (capitalisation partielle), et l'autre pour le personnel et les retraités de SIG (capitalisation complète).

En 2014, ce fut également l'entrée en vigueur du nouveau plan de prévoyance en primeaux des prestations. Pour le personnel, les principaux changements sont les suivants: la durée de la retraite est passée de 35 ans à 37 ans, la retraite à 64 ans

Le taux de rente (70% du salaire assuré) et la répartition des cotisations (8% employé/16% employeur) restent inchangés.

En contrepartie des efforts demandés au personnel, SIG s'est engagée à:

Le sponsoring

LES LIONS DE GENEVE

Depuis 2014, SIG sponsorise les Lions de Genève, équipe de basket-ball dont le talent n'est plus à démontrer. L'esprit d'équipe, l'ancrage genevois et le développement durable sont des valeurs qui ont permis à ce partenariat. L'Eau de Genève devient ainsi la boisson officielle des joueurs. « Simple parce qu'il n'y a pas de meilleure boisson pour des athlètes de haut niveau! » selon Imad Fattal, président du club. www.lionsdegenève.ch



L'ORCHESTRE DE LA SUISSE ROMANDE

SIG soutient l'Orchestre de la Suisse Romande depuis 2007. Cette orchestre ainsi à la vie culturelle de Genève et à la démocratisation de la musique classique. Dans cette optique, une flashmob musicale s'est tenue en mai 2014 sur la place du Molard. Un arrangement de quatre minutes de la « Marche des Mélières » de Richard Wagner. www.orsr.ch

Le Fonds mécénat

Afin de définir une politique globale, cohérente et équitable en matière de mécénat et de sponsoring non commercial, SIG a décidé en 2002 de créer un Fonds mécénat, destiné à encourager les domaines culturels et humanitaire. Quelques exemples.

Humanitaire

LOVA - OBJECTIF VAINCRE L'AUTISME

Mise en place de la méthode scientifique ABA (Applied Behavior Analysis) en Suisse. Cette méthode, reconnue dans de nombreux pays, permet de réintégrer près de la moitié des enfants atteints d'autisme en milieu ordinaire et, pour l'autre moitié, d'augmenter considérablement leur qualité de vie et leur degré d'autonomie. www.lovassociation.com

CEFAM

Développement de trois « Classes des mamans » dans deux écoles et une garderie de Meyrin, pour les mères migrantes dont les enfants sont scolarisés dans l'établissement. Ces « Classes des mamans » dispensent des ateliers de français dans le but de favoriser l'intégration des mères migrantes dans la société suisse. www.cefam.ch

NORDESTA REFORESTATION & EDUCATION

Installation d'un système de récupération d'eau de pluie et construction d'une citerne d'une capacité de 1000 litres dans une école du nord-est tchèque, dans le village de Babín. www.nordesta.org

249	DEMANDES DE SOUTIEN DONT 75 PROJETS HUMANITAIRES ET 174 PROJETS CULTURELS
75	ONT OBTENU UN SOUTIEN FINANCIER
491 580	CHF D'ATTIENDES

Culturel

ADAMI PROD

Réalisation d'un ouvrage, *Ces Romands qui font l'histoire*, par le journaliste et réalisateur de documentaires Philippe Soualle. Le livre, richement illustré et vulgarisant, relate l'histoire genevoise et vise le grand public. www.adami.ch

ENSEMBLE VOCAL ORPHEE

Réalisation de trois concerts d'œuvres sacrées, *Miserere*, *Requiem* et *Magnificat* de Jan Dierms Zelenka, compositeur bohémien de l'époque baroque. L'œuvre comprend des instruments rares et peu entendus comme l'altmann, le violoncelle et le violon. www.ensemblevocalorphee.ch

LABORATOIRE MUSICAL

Organisation de la 1^{re} édition de « Laboratoire musical » présentant un orchestre, des ensembles de musique de chambre, des solistes, des jeunes et des renommés, pour un public de leur repertoire sous l'œil du public. www.laboratoire.ch

Les soutiens

TREMPLIN JEUNES SIG

Depuis 2010, SIG sponsorise de jeunes sportifs prometteurs pratiquant un sport individuel à un haut niveau. Ils sont au nombre de cinq cette année, et leurs nouveaux portraits vidéo sont désormais disponibles. Retrouvez les portraits de nos jeunes champions de Football, Tennis, Badminton, Hockey sur glace et Skateboard. www.youtube.com/ChainesIG

LE COMITE DE SOUTIEN SIG

De nombreux soutiens ont été apportés cette année à des événements organisés par des associations locales dans les domaines sportif, culturel, environnemental et social. L'aide accordée par SIG permet de financer des matériels, des déplacements et de couvrir les frais de fonctionnement. Les projets de la Tour du Canton sont deux projets parmi d'autres soutenus l'année passée par SIG.



ENTREPRISE

Conseil d'administration SIG

Veiller au bien-être de l'entreprise

Le Conseil d'administration de SIG est composé de 20 membres, du président, du conseiller d'Etat en charge du DALE et du conseiller administratif en charge du DOA. Ils se réunissent une vingtaine de fois par année.

Les membres du Conseil d'administration sont désignés par le Grand Conseil. Le Conseil d'Etat, le Conseil municipal de la Ville de Genève, les Conseils municipaux des communes limitrophes ainsi que par le conseil SIG. Ils veillent au bon fonctionnement de l'entreprise.



COMMUNES

1. Barthélémy Roch
 - Economiste
 - Maire d'Are-la-Ville
2. Marc Michels
 - Responsable Logistique SIG jusqu'en 2006
 - Maire de Menier
3. Patrick Malek-Asghar
 - Avocat
 - Conseiller administratif de Venozis
 - Président de la SFICP

VILLE DE GENÈVE

4. Pierre Gaudier
 - Consultant
 - Président d'Ennova
5. Felix Dallang
 - Chimiste
 - Membre de la Commission d'Aménagement
 - Membre de No&21

6. Eric Peytremann

- Docteur ès sciences (astrophysique)
- Membre de la Commission consultative sur les questions de la Ville de Genève
- Président de la Commission de recours en matière de Statut du personnel

7. Robert Pattaroni

- Economiste
- Membre du conseil municipal de la Ville de Genève

CONSEIL D'ÉTAT

8. François Gilliet
 - Enseignant
 - Membre de Cudrom
 - Antonio Hodgers
9. Antonio Hodgers
 - Conseiller d'Etat responsable du Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie (DALE)

10. Laurence Du La Serna

- Directrice générale de Mednar SA
- Vice-présidente de l'Union industrielle genevoise

11. Michel Balestra

- Président de SIG
- Administrateur et directeur général de Balastrac
- Ancien président des HUG

CONSEIL ADMINISTRATIF

12. Romy Pagani
 - Conseiller administratif de la Ville de Genève
 - Département des constructions et de l'aménagement.
13. Carlos Saravia Medeiros
 - Directeur général de Mednar SA
 - Membre du Conseil d'administration des cliniques Jolimont-Montana
14. Pierre Kutz
 - Conseiller administratif de Balveart
 - Ancien député et constituant

GRAND CONSEIL

15. Pierre Vanek
 - Conseiller municipal de la Ville de Genève
 - Mécanicien de précision / Institutur
16. Eric Leyraz
 - Député
 - Président du Conseil d'administration de Securalec
17. René Longet
 - Vice-président de SIG
 - Président de l'Association des collectifs publics de l'Etat de Genève
18. Alexandra Pys
 - Conseillère municipale de la Ville de Genève
 - Conseillère en communication COGIC
19. Hugo Zbinden
 - Maître d'enseignement et de recherche
 - Député

PERSONNEL SIG

20. Martial Cosandier
 - Responsable Ventes collectives
21. Frédéric Hillier
 - Responsable de travail
22. Pierre-Yves Malingol
 - Responsable fabrication affaires
23. Yves Gallay
 - Responsable informatique du système d'information

La Direction générale 2015



Christian Brunier
Directeur général



Alain Zhiden
Directeur Droit et risques
Directeur général adjoint



Yves de Siebenthal
Directeur Environnement



Alain Piletet
Directeur Gestion des réseaux de distribution a.l.



Robert Monin
Directeur Ressources humaines



Peter Ruasch
Directeur Finances a.l.



Vincent Collignon
Directeur commercial



Patricia Soloz Mathys
Directrice Services partagés



Gilles Garazi
Directeur Transition énergétique

Christian Grego
Directeur Transition énergétique a.l.
jusqu'au 30.04.2015

Rémunération du Conseil d'administration et de la Direction générale

	PRÉSIDENT		MEMBRES DU CA		DIRECTEUR GÉNÉRAL		DIRECTEURS	
	TOTAL	MOY.	TOTAL	MOY.	TOTAL	MOY.	TOTAL	MOY.
EMBALEME DE CDP								
REMUNERATION								
Paris fixes	2014	120	602,5 ⁵	28,7	217,6	1665 ⁴	237,6	237,6
	2013	120	539,3 ³	25,7	253,8	1899,6 ⁴	237,5	
Parts variables	2014				17,1	104,6 ⁴	14,9	
	2013	0			113,2	139,1 ⁴	17,4	
Préjudices en argent formés et frais de représentation	2014	0 ¹			19,8	116,2 ⁴	16,6	
	2013	0 ¹			57,3	135,4 ⁴	16,9	
Indemnités externes	2014	0	126,3 ³	10,5	0	0	0	0
	2013	0	182,2 ³	10,1	0	0	0	0
Autres prestations annuelles (garanties et primes d'assurance)	2014	0			0	21,9	3,1	
	2013	0			1,8	18,1	2,3	
TOTAL	2014	120	728,8	39,2	254,7	1995,7	272,2	
	2013	120	691,5	35,8	426,1	2192,2	274,1	

AUTRES CONDITIONS CONTRACTUELLES

Prévoyance professionnelle

	2014	2013	2012
Participation de SIG en CHF	16%	16%	16%
Participation de SIG en CHF	2014	0	40,2
	2013	0	33,0
	2012	0	35,0
			27,0
			38,6

Commentaires particuliers

- 1 Plus de participation obtenue résultant de la 10.2012 (ou traitement) de l'excédent de traitement pour 2014.
- 2 Plus de 17' au 2015 les totaux sont ceux de l'année 2014.
- 3 La participation de l'année 2014 est basée sur la moyenne annuelle simple complète maximum de l'AVS (100%) et sur la base de l'indice de référence à 100% en octobre 2012.
- 4 Des cotisations de l'EP n'ont été intégrées au Conseil d'administration qu'à partir de l'année 2013.
- 5 En date du 30.04.2015, le Conseil d'Administration a décidé que les parts, venant par les sociétés de placement de l'EP, sont attribuées à l'EP pour les besoins de la détermination de la contribution d'impôt (référence à la loi fédérale sur l'impôt sur le revenu).

Commentaires généraux

- 1 Les données administratives pour les années 2013 et 2014 sont basées sur les données de l'année 2014.
- 2 Les données administratives pour les années 2013 et 2014 sont basées sur les données de l'année 2014.
- 3 Les données administratives pour les années 2013 et 2014 sont basées sur les données de l'année 2014.
- 4 Les données administratives pour les années 2013 et 2014 sont basées sur les données de l'année 2014.
- 5 Les données administratives pour les années 2013 et 2014 sont basées sur les données de l'année 2014.

Développement durable et certifications

Quels sont les meilleurs outils pour piloter durablement l'entreprise? Comment valoriser les engagements et les rendre transparents?

Ces enjeux sont ceux du système de management, qui se doit d'être assez robuste pour gagner la confiance des investisseurs tout en étant suffisamment flexible pour accompagner les évolutions de l'entreprise. En 2014, les principaux engagements sociaux et environnementaux de SIG sont restés similaires aux années précédentes, adaptés à la stratégie 2020 de l'entreprise. Ces orientations ont été reprises dans le Plan d'affaires, un document

interne actualisé une fois par an et décrivant par domaine d'activité les principaux enjeux, les engagements sociaux et les objectifs poursuivis.

Des outils de suivi

Un nouvel outil facilitant le suivi des principaux indicateurs sociaux de l'entreprise, publié pour la première fois dans un rapport complet structuré selon le référentiel international GRI – Global Reporting Initiative – est disponible à l'adresse <http://www.sig-ge.ch/GRI>

Une vision moderne de la gestion documentaire

Les moyens d'accéder à l'information et de la conserver ne cessent d'évoluer pour répondre à la volonté de réduire les dossiers papier et de dématérialiser les documents entrant, possibilité de se connecter à distance, archivage facilité et différenciation selon l'importance de la documentation. Les outils permettent d'obtenir des résultats encourageants, et son déploiement à l'ensemble des activités de l'entreprise s'achève dans son prochain trimestre.

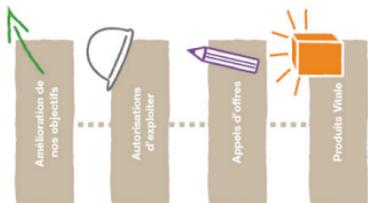
Certification « ISO »

Les meilleurs outils depuis plus de dix ans, reste pertinent. Le regard externe du certificateur permet de vérifier que les objectifs sociaux et environnementaux sont suffisamment ambitieux et les engagements de qualité correctement définis et suivis. Par ailleurs, l'impact de la certification management environnemental

et les multiples sites de l'entreprise exigent un minimum de 15 journées d'audit par an pour couvrir les certifications ISO 9001, ISO 14001, OHSAS 18001 et ISO 50001.

est explicitement demandé dans les autorisations d'exploiter des Chêrevivés et pour le traitement des eaux usées. Le certificat «ISO-9001» est souvent requis lorsque SIG souhaite répondre à un appel d'offre, notamment en matière de concurrence. Enfin, les certifications servent de socle pour les produits Electrich et Gac Vitale que nous vendons, et qui sont eux-mêmes labellisés. La diversité des activités

et les multiples sites de l'entreprise exigent un minimum de 15 journées d'audit par an pour couvrir les certifications ISO 9001, ISO 14001, OHSAS 18001 et ISO 50001.



50

RECOURS AUX BUREAUX
EN DIRECTEUR GÉNÉRAL

40

PROJETS CRAMERREZ SUUS
EN 2014

ZOOM SUR... La certification equal-salary

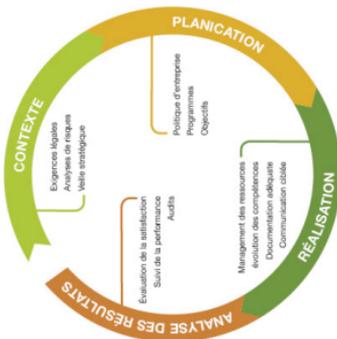
Dans le cadre de son engagement social, SIG a souhaité s'assurer que ses collaborations sont rémunérées de manière équitable par rapport à ses employés masculins. Pour ce faire, le référentiel equal-salary (www.equal-salary.com) a été mis en œuvre. Les mécanismes de rémunération via la grille de management de l'entreprise (procédures, indicateurs de performance, anticipation continue) et étude statistique exhaustive des salaires. Une première certification a été obtenue en 2009, attestant d'écartes salariales inférieures à 1,5% entre femmes et hommes ayant des compétences à l'équivalence. Depuis, la certification a été renouvelée à deux reprises en 2010, 2012 et 2014. Le système de rémunération cadre par le Statut du personnel offre donc peu de possibilité de distorsion salariale et les audits equal-salary ont été conçus d'ajuster les quelques cas limités.



Hormis ces analyses statistiques, l'auditeur externe cherche à capter le ressenti des collaborateurs sur la manière dont ils sont évalués et traités. Ainsi, lors de l'audit de surveillance effectué en janvier 2015, une attention particulière a été portée sur les pratiques salariales des femmes et hommes ont été interrogés. L'auditeur a noté un climat de travail plus serein que par le passé et note l'évaluation globalement positive des conditions de travail par les interviewés. Le système d'évaluation des performances individuelles reste quant à lui performant, et les projets RH en cours méritent d'être suivis.

La démarche equal-salary a également été l'occasion de rendre les offres d'emploi équitaires et de communiquer sur les aspects d'égalité des chances et les possibilités offertes par l'entreprise pour concilier vie professionnelle et vie privée, pour les hommes comme pour les femmes.

ÉLÉMENTS CLÉS DU SYSTÈME DE MANAGEMENT



Le système de gestion globale des risques

Le système de gestion globale des risques doit permettre de donner de la visibilité sur l'ensemble des menaces qui pèsent sur l'entreprise. Il assure également l'efficacité des moyens de réduction et de contrôle des risques.



Le système de gestion globale des risques de SIG est composé de deux notions complémentaires :

- La gestion des risques
- Le système de contrôle interne

LA GESTION DES RISQUES

Risques sectoriels et risque groupe
Chaque année, l'ensemble des activités de SIG réalise un état des lieux de ses principaux risques.

Ces risques, qui s'inscrivent en particulier dans les domaines financiers, opérationnels et réglementaires, sont identifiés et évalués au regard des dispositifs de maîtrise existants. Le cas échéant, le responsable de la gestion globale des risques peut demander la mise en œuvre de nouvelles actions de réduction des risques.

l'application des standards de gestion des risques dans tous les autres projets où le responsable de la gestion globale des risques n'intervient pas directement. Une formation spécifique à la gestion des risques est proposée à tous les collaborateurs. En 2014, un nouveau modèle de processus interne a été proposé par SIG.

LE SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE

SIG a créé, en décembre 2013 le poste de responsable du système de contrôle interne dont le rôle est de s'assurer de la bonne exécution et de l'efficacité des contrôles mis en œuvre par les responsables opérationnels.

Lors de sa mise en place à SIG en 2009, le système de contrôle interne a été adapté à la spécificité de l'expérience locale suisse. Celui-ci ne s'applique alors qu'aux processus et aux mesures qui garantissent l'établissement d'un comptabilité et d'un rapport financier respectant les règles comptables en vigueur.

En 2014, en plus des sept processus financiers identifiés, six processus opérationnels, dont les risques de développement sont suffisamment importants pour qu'ils fassent l'objet de contrôles particuliers, ont été intégrés au système de contrôle interne.

Des partenariats stratégiques forts

SIG renforce ses partenariats pour élargir ses prestations et en faire profiter ses clients.

EOS HOLDING SA

EOS Holding regroupe les principales entreprises électriques romandes, soit Romande Energie SA (26,71%), Services Industriels de Genève (20,39%), Energie de la Vallée (17,44%) et EMO SA (6,07%). Actuellement, EOS Holding SA, née du rapprochement entre Amal et EOS, représente les intérêts de ses actionnaires au sein d'un des principaux groupes énergétiques de Suisse. Ses principales activités portent ainsi sur la gestion de sa représentation dans Afig, l'obtention de conditions de financement les plus avantageuses et le développement possible pour ses actionnaires et le développement de synergies entre ses actionnaires au travers de projets d'intérêts communs. Dans le domaine des énergies renouvelables, EOS Holding a fait l'acquisition de plusieurs grands parcs éoliens en Allemagne et en France. EOS Holding contribue également au développement technologique dans le domaine des énergies renouvelables et à la recherche par ses grandes écoles techniques helvétiques.

GAZMAT SA

Basée à Vevey, Gazmat est la société qui assure l'approvisionnement et le transport de gaz naturel à haute pression vers les clients de la région de la Vallée et du site d'Alège le bon fonctionnement du réseau de transport de gaz, composé d'environ 600 km de gazoducs et de plus de 50 postes de livraison. Gazmat est le fournisseur de SIG en gaz naturel. SIG en est le principal actionnaire avec 37,5% de capital-actions, aux côtés d'autres entreprises distributrices de gaz naturel de Suisse occidentale.

ENERGIEDIENST HOLDING AG (EDH)

SIG a acquis le 22 décembre 2011 15,05% du capital-actions de la société EnergieDienst Holding AG, filiale helvétique de la société allemande EWB (Energie Baden-Württemberg). EDH emploie 730 collaborateurs et est spécialisée dans la production et la distribution de courants hydrauliques sur le Rhin ainsi qu'en Valais.

EDH partage les mêmes valeurs que SIG en matière de développement durable, qui se traduisent par la mise en place de mesures de protection de l'environnement. L'objectif est de réduire les émissions de CO₂ de 10% par rapport à la norme de l'industrie suisse. Un contrat de fourniture d'électricité sur dix ans qui permet de sécuriser encore davantage l'approvisionnement électrique de Genève.

SFMCIP SA

La société des Forces Motrices de Chancy-Paugny SA, créée en 1987, est une entreprise suisse qui a développé un partenariat entre SIG, actionnaire à hauteur de 72,2% du capital-actions, et la Compagnie Nationale du Rhône (CNR), société française et actionnaire minoritaire. L'Etat de Genève est actionnaire de SFMCIP SA avec une participation symbolique (1 action). Dans le cadre du renouvellement de la concession d'exploitation d'OP (proceeding) depuis 2004, la concession a été prolongée de dix installations, tout en maintenant l'ouvrage en service.

En 2013, trois des cinq groupes ont été rénovés, le quatrième groupe est en cours de rénovation et a été remis en service à la fin de l'année 2014. Cette rénovation permet, à terme, d'accroître la production d'électricité de 15% tout en respectant les contraintes environnementales imposées par le noyau nucléaire.

SWISSPOWER SA

SWISSPOWER SA réunit les plus grands services industriels suisses. Les défis futurs des marchés de l'énergie ont conduit ses actionnaires à modifier l'organisation de Swisspower dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie à long terme de l'entreprise :

- **Swisspower Energy SA (SPE)**, prestataire de produits et de services énergétiques à l'intention des clients multi-sites et des grands clients. SIG détient 29,9% du capital-actions de cette société.
- **Swisspower SA**, plateforme d'échanges, de savoir-faire et d'informaticiens entre les services industriels. Cette plateforme permet de mutualiser les compétences et actions, a également une fonction de représentation et

de lobbying de ses membres auprès de différents organismes et utilisée sur le plan national.

- **Renouvelables SA (SFRAG)**, active dans l'acquisition de parcs éoliens et hydrauliques dans les pays limitrophes à la Suisse et en Suisse. SIG détient 19,7% du capital-actions de cette société. SFRAG a réalisé l'acquisition de trois parcs éoliens en Allemagne, l'un en 2012 (Hof), un autre en 2013 (Walggen) et un dernier en 2014 (Hof).
- **Swisspower Services SA**, prestataire de conseils et de services aux services industriels. SIG n'est pas actionnaire de cette société.

SECURELEC SA

La société Securelec SA a été créée en 2009 par SIG, qui détient la totalité de ses capital-actions. Elle a pour mission de contrôler les installations électriques à base fédérale OIBT, edifiée en 2001. Securelec SA a aussi pour but de fournir des prestations de conseil et d'expertise dans le domaine des installations électriques. Elle dispose également de activités dans le canton de Vaud par le biais de sa filiale Securelec Vaud SA.

ENERDIS APPROVISIONNEMENT SA

La société Enerdis Approvisionnement SA, dont SIG détient 14,3% du capital-actions, a été créée en 2008 par cinq distributeurs d'électricité romands dans le but de développer des synergies dans le domaine d'approvisionnement énergétique des clients. Des nouveaux actionnaires ont rejoint Enerdis Approvisionnement SA en 2010. Cette société exploite une structure commune d'achat d'énergies (électricité, gaz, etc.) destinée à l'approvisionnement de ses actionnaires. Elle propose également l'ensemble des prestations de services en matière d'approvisionnement en énergies à destination des actionnaires. Les ventes de ces prestations électriques fournies par les sept actionnaires de cette société équivalent à 6% de la consommation électrique suisse, soit environ 3,5 TWh.

CADIOM SA

Cadiom SA a été créée en partenariat avec la société Besonni SA, a été créée en partenariat avec la société Dalika Suisse SA. En 2012, elle a également participé au sein de la société Cadiom SA à l'exploitation d'un réseau de chauffage à distance (CAD), alimenté en chaleur par l'incinération des déchets de la société Cheminera. SIG est actionnaire de cette société à hauteur de 51% du capital-actions. Cadiom SA alimente en chaleur de nombreux bâtiments de la région de la Grande Vallée. Les investissements réalisés ont pour but de réduire significativement les émissions de gaz à effet

de serre à Genève, car la chaleur produite par l'incinération des déchets est utilisée en remplacement d'agents chimiques primaires utilisés dans la production de chaleur pour Cadiom. Cet objectif est poursuivi par la construction comme étant d'origine renouvelable. Le réseau Cadiom a été raccordé au réseau de chauffage à distance du Lignon en août 2012. Cette liaison permet, d'une part, de valoriser la chaleur produite par l'usine de Cheminera durant toute l'année et, d'autre part, d'augmenter la proportion de chaleur renouvelable liée par le CAD Lignon.

COMPAGNIE LUMINO TECHNIQUE SA

La Compagnie Lumino technique SA, détenue à 100% par SIG, est spécialisée dans l'équipement de systèmes mobiles sur maltrouvement utilisés pour l'éclairage de tunnels et de ponts en acier. Cette société développe également des services en Suisse et à l'étranger pour l'éclairage d'aéroports ou de stades.

SIG FRANCE

En novembre 2009, le Conseil d'administration de SIG a décidé de créer une filiale de SIG sur le territoire français afin de développer des activités de conseil et de sollicitations d'intérêts publiques françaises, notamment dans les domaines de l'eau potable, des eaux usées, des déchets, de la chaleur à distance, de la fibre optique et des énergies renouvelables. Compte tenu des difficultés à intégrer le marché français, les activités de SIG France sont aujourd'hui suspendues. Toutefois, SIG continue à suivre les développements liés à ses domaines d'activités dans la région frontalière.

PÔLE ÉNERGIES SA

SIG a créé cette société de profit en décembre 2011 avec deux entreprises actives dans le recyclage et le traitement des déchets, Probedo Energies SA à pour but de développer des activités de conseil et de sollicitation d'intérêts publiques françaises, notamment dans le domaine des énergies renouvelables dans le canton de Genève basée sur la valorisation de déchets d'origine biologique (bois usagé et déchets méthanisables).

CGC HOLDING SA

CGC Holding SA détient 60% du capital-actions de la société Cadom SA, créée en 2012, elle a également participé au sein de la société Cadom SA à l'exploitation d'un réseau de chauffage à distance (CAD), alimenté en chaleur par l'incinération des déchets de la société Cheminera. SIG est actionnaire de cette société à hauteur de 51% du capital-actions. Cadom SA alimente en chaleur de nombreux bâtiments de la région de la Grande Vallée. Les investissements réalisés ont pour but de réduire significativement les émissions de gaz à effet



CRIDEC SA

50% du capital-actions de cette société détenue à 100% par SIG, est spécialisée dans la construction, l'exploitation et la gestion d'un centre de collecte, de tri de déchets spéciaux et dangereux ainsi que le traitement de boues et d'eaux usées.

ISDS OULENS SA

SIG possède 5% du capital-actions de cette société qui gère une installation de mise en dépôt de déchets stabilisés à Oulens (VD).

SWISS FIBRE NET AG

Swiss Fibre Net est une société regroupant des sociétés de services de télécommunications et de services électriques locales de Suisse. SFRAG réunit les réseaux de fibre optique locaux de ses actionnaires. Elle offre sur cette base des services de transport avérés (lignes 1 et 2) pour les fournisseurs de services et les entreprises opérant à l'échelle nationale. Ainsi, Swiss Fibre Net permet de garantir la qualité de service et de fournir un large bande en Suisse, garanti de la concurrence sur

le marché des télécoms. En parallèle, en tant qu'organisateur de service, Swiss Fibre Net AG agit pour le compte de ses actionnaires; l'objectif étant d'engendrer des synergies en ce qui concerne l'exploitation et la distribution. SIG est entrée dans le capital de la société en octobre 2013 et en détient 37,6%.

SOCIÉTÉS DE PROJET DANS LE DOMAINE ÉOLIEN

Dans le cadre de sa stratégie éolienne, SIG poursuit son développement sur divers sites en Suisse. Elle réalise son développement par partenariats, soit directement avec sa société fille emova, isolée en totalité en 2014, soit à travers des partenariats de développement de projets éoliens.

Par ailleurs, SIG a également développé des projets éoliens pour développer, construire et exploiter ces parcs éoliens en étroite collaboration avec les parties prenantes locales.

Lexique

BIOGAZ

Gas dérivé du processus de dégradation biologique des matières organiques en l'absence d'oxygène. Il contient une grande proportion de méthane (50%) et possède donc un potentiel calorifique et énergétique. Il est produit dans les centres d'élevage et dans les stations de traitement des déchets. Il doit être capté pour éviter les nuisances, odeurs et contributions à l'effet de serre. Une fois capté, il peut être valorisé, car il constitue une source d'énergie qui se substitue à l'énergie fossile.

BIOMASSE

Ensemble des matériaux d'origines végétale ou animale pouvant devenir des sources d'énergie.

CENTRE DE SERVICES PARTAGES

Services qui regroupent certaines fonctions spécialisées (achats, systèmes d'information, etc.) destinées à servir les différents pôles d'une entreprise.

CERTIFICATION EE

Label distinguant les producteurs d'électricité certifiée EEO1.

CERTIFICATION EEO1

Label délivré à l'électricité provenant de sources 100% renouvelables clairement identifiables et tracées et dont au moins 25% proviennent d'une centrale récente (de moins de cinq ans). Source: www.sefc.ch

CERTIFICATION ISO 9001

Norme certifiant l'adoption de l'entreprise d'une démarche qualité. Ce management de la qualité recouvre tout ce qui est fait pour améliorer la satisfaction des clients, en répondant aux exigences réglementaires et en améliorant continuellement leurs performances.

CERTIFICATION ISO 14001

Certification qui assure la conformité de l'ensemble des activités de l'entreprise avec le respect de l'environnement.

CERTIFICATION naturémade star

Label de qualité suisse attribué à l'électricité provenant à 100% de sources renouvelables comme l'énergie hydraulique, éolienne et la biomasse. Le label naturémade star distingue l'électricité produite de manière particulièrement respectueuse de l'environnement et que l'on appelle éco-électrique ou courant vert. Cette électricité garantit le respect de critères écologiques très exigeants. Source: www.naturémade.ch

CERTIFICATION OHSAS 18001

Norme attribuée sur la base de la politique de l'entreprise en matière de sécurité, maîtrise des dangers, maîtrise des risques, réduction des accidents et maladies, ainsi que réalisation d'audits internes et de programmes d'évaluation périodique du système.

CLIENT ÉLIGIBLE

Notion déterminée par le ou les sites de production d'électricité au sein du client concerné (consommateur final). Un site est éligible lorsque sa consommation d'électricité est au moins de 100 000 kWh/an. Un client peut avoir plusieurs sites : certains éligibles, d'autres pas. Un client dit éligible lorsqu'il dispose d'un site éligible. Pour les clients, il existe de très grandes entreprises, mais aussi de plus petites structures comme certaines boulangeries, des garages, des campings et même des paroisées.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Soit de valeurs visant à répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. (Rapport Brundtland, 1987). Il s'agit d'un développement durable qui est équilibré et harmonieux des trois dimensions qui sont l'efficacité économique, la qualité du cadre de vie social et la préservation de l'environnement.

EFFICACITÉ

Notion définie comme le rapport entre le résultat obtenu et les ressources utilisées.

EMPREINTE ÉCOLOGIQUE

Estimation de l'impact de chacune de nos activités sur la nature.

ÉNERGIES RENOUVELABLES

Énergies produites par des éléments naturels de façon inépuisable, sans elles se renouvelent rapidement sans dégrader l'environnement : énergie solaire, géothermique, hydraulique, éolienne, biomasse, etc.

GAZ À EFFET DE SERRE

Composés chimiques contenus dans l'atmosphère, ils retiennent une partie de la chaleur solaire, selon le mécanisme dit d'effet de serre. Ces gaz, dont le principal est le dioxyde de carbone ou gaz carbonique (CO₂), contribuent à l'augmentation de la quantité minimale dans l'atmosphère (moins de 1%).

ISO INTERNATIONAL STANDARD ORGANIZATION

Système de normes qui se réfère à un standard international et à un ensemble de normes de références internationales. SIG est certifiée ISO 9001 (Qualité), ISO 14001 (Environnement) et OHSAS 18001 (Santé-sécurité au travail) pour l'ensemble de ses activités.

LOI FÉDÉRALE SUR L'APPROVISIONNEMENT EN ÉLECTRICITÉ (LAPEL)

Loi fixant les conditions générales propres à assurer un approvisionnement en électricité sur et durable dans toutes les régions du pays ainsi que la concurrence nationale et la participation à la concurrence internationale dans le domaine de l'électricité.

MARCHÉ LIBRE

Marché de la fourniture d'énergie électrique en libre concurrence, par opposition au marché régulé. Le client est éligible, qui a exercé son droit de changement de fournisseur d'énergie, entre sur le marché libre de manières irréversibles. Dès lors, il a le choix de son fournisseur d'énergie électrique.

MARCHÉ RÉGULÉ

Marché régulé de la fourniture d'énergie électrique, par opposition au marché libre. Les clients consomment moins de 100 000 kWh/an par site de consommation et les clients professionnels ont le droit de choisir leur fournisseur d'énergie sont soumis aux tarifs régulés, surveillés par le régulateur (ECom).

PARTIES PRENANTES

Ensemble des acteurs individuels ou collectifs, internes ou externes, concernés par un projet et qui par conséquent peuvent être inclus dans le processus de concertation. Cela relève d'une certaine exigence éthique de la société civile.

RÉSEAU DE CHALEUR À DISTANCE

Chauffage produit par une source de chaleur, par exemple une usine d'incinération de déchets qui, tel un agent énergétique, est transporté par un réseau de canalisations vers les bâtiments à chauffer.

WATT-HEURE (WH)

Unité de l'énergie produite ou consommée pendant une heure (1 Wh = 3600 J).

WATT-CRÊTE (WC)

Unité représentant la puissance délivrée par une installation photovoltaïque à des conditions spécifiques (ensoleillement et température).



SYSTÈMES DE MANAGEMENT

Ensemble de principes, concepts et procédures de l'organisation, des processus et des procédés dont l'entreprise se dote pour atteindre ses objectifs de performance et créer de la valeur dans les trois dimensions du développement durable : l'efficacité économique, la qualité du cadre de vie sociale et la préservation de la nature.

VALORISATION DES DÉCHETS

Transformation des déchets ménagers ou industriels en énergie et en matériaux pour l'agriculture, l'industrie, les transports, l'énergie produite (vapeur et électricité), compostage, etc.

WATT (W)

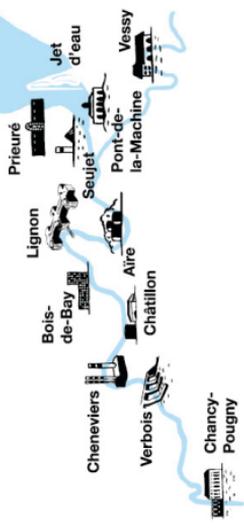
Unité de puissance énergétique. Le watt représente une quantité d'énergie consommée ou produite par seconde (1 watt = 1 joule par seconde). 1 GW = 1 000 MW = 1 000 000 kW = 1 000 000 000 W.

WATT HEURE (WH)

Unité de l'énergie produite ou consommée pendant une heure (1 Wh = 3600 J).

Contacts

SIG, un patrimoine
au fil de l'eau



Communication

Marc Torbay
Responsable Communication
marc.torbay@sig-gc.ch

Relations médias

Isabelle Dupont-Zampetini
Porte-parole de SIG
isabelle.dupont-zampetini@sig-gc.ch

www.sig-gc.ch

Editeur responsable

SIG

Conception graphique

LargeNetwork

Couverture

Arnaud Hessef et Julien Gloor,
photographes
Photo: Guillaume Migevard

Sommaire

Sebastiano Murgio
Thierry Gaudreau
Pablo Pallazzi
Roland Jaeger

Crédits images

SIG, Jay Lovison, tissot.meyerfisch.com, Guillaume Migevard, Fred Miez / REZO, Nicolas Pignetti / REZO, HEPA, Cecilia Bazzoli, Long Leung, Arseny Bergitt, Michel Blanc, Stuart N. Comand, IMC Saatchi, Pierre Pironet

Photolithographie

Bombie, Genève

Impression

Impression sur du papier Refutura
100% recyclé.
Imprimerie Genevoise
Mai 2015 – 1 500 exemplaires

Adresse de SIG

Chemin du Château-Bloch 2, 1219 Lignon

Correspondance

SIG, Case postale 2777, 1211 Genève 2
Tél. 0844 800 808 (tarif local sur le réseau fixe)

 
www.sig-ge.ch